

SIRIN

STUDIA ROMANICA

Directeur: Sándor Kiss

de DEBRECEN

ÉTUDES  
DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

K 2.518.294

4.0  
6

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉTUDIANT

III.

Debreceni Egyetem  
Egyetemi és Nemzeti Könyvtár



0481 1732





**Studia Romanica  
de Debrecen**  
Directeur: Sándor Kiss  
Bibliothèque de l'Étudiant  
III.

---

**ÉTUDES DE LINGUISTIQUE  
FRANÇAISE**



Debrecen, 2003

Maquette : József Varga  
Mise en page : Krisztina Marádi

Ouvrage réalisé avec le soutien du Service Culturel  
de l'Ambassade de France en Hongrie

**K 2.518.294**

ISBN 963 472 787 5

ISSN 1588-8185



© Sándor Kiss

Felelős kiadó : Dr. Bartha Elek  
Készült a Debreceni Egyetem Könyvtárának  
sokszorosító üzemében 200 példányban  
Terjedelme : 9,563 A/5 iv

## AVANT-PROPOS

Nous offrons ce petit fascicule à tous les lecteurs qui peuvent admettre, en linguistique, la multitude des approches et les contrastes des points de vue. Les études qui suivent ont pour auteurs les membres d'une petite communauté scientifique: celle d'une école doctorale de linguistique française, qui leur a permis une libre orientation, en attendant les premiers fruits de leurs efforts. Les voici maintenant: ce sont des articles dont les chercheurs doctorants ont décidé la thématique et la forme à leur gré; toutefois, leurs recherches, en apparence hétérogènes, n'en reflètent que mieux les différentes préoccupations qui apparaissent, assez longtemps déjà, dans la tradition de linguistique française et romane, formée à l'Université de Debrecen.

Que ces petits travaux, préludes à des ouvrages plus importants, permettent aux lecteurs un coup d'oeil sur une tradition vivante.

Sándor Kiss



KRISZTINA MARÁDI

---

## LES DÉBUTS DE LA FORMATION D'UNE LANGUE SPÉCIALISÉE

*LES TERMES CULINAIRES DANS LES LIVRES DE CUISINE  
MÉDIÉVAUX*

### INTRODUCTION

**L**e présent article se propose d'examiner les livres de cuisine médiévaux entre les XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, non pas pour analyser les habitudes alimentaires de l'époque, mais pour essayer de découvrir si cet art gastronomique a créé, déjà à cette époque-là, une langue spécialisée. L'analyse sera donc essentiellement linguistique, ce qui ne nous empêchera pas pour autant de jeter un rapide coup d'oeil sur la gastronomie médiévale, pour mieux comprendre certains problèmes linguistiques.

Les pratiques culinaires médiévales sont encore mal connues. En effet, rares sont les sources qui permettent

d'approcher concrètement ce qui s'élaborait en cuisine et se présentait sur la table. Les historiens décrivent souvent les menus médiévaux comme un entassement désordonné de plats: selon eux, non seulement il n'y avait pas d'ordre de succession des aliments cuisinés, mais les mets les plus différents étaient servis pêle-mêle dans un seul grand plat. Les recettes qui nous sont restées frappent surtout par la variété des usages et des goûts. Ainsi, on recourait massivement aux épices, et l'on conseillait l'emploi d'une grande variété d'arômes, depuis le gingembre jusqu'au clou de girofle, en passant par la cannelle, pour accompagner tout type de plats – viandes, bouillies de farine, poissons, légumes. Les épices, très coûteuses et du coup très recherchées comme signes extérieurs de richesse et de pouvoir, entraient également dans la composition des sauces, qui étaient un accompagnement indispensable des viandes. Les recettes montrent qu'on affectionnait les éléments acides comme le vin, le vinaigre, la groseille, tandis que le goût pour le sucré s'est développé tardivement et modérément, avec une séparation assez nette entre le salé et le sucré. Les sucreries sont bien souvent considérées comme des aliments pour les enfants et pour les femmes, alors que les hommes sont censés ne pas tellement apprécier les desserts.

On a souvent décrit les hommes du Moyen Age comme davantage préoccupés de l'apparence des mets que de leur goût, il ne faut cependant pas oublier que c'est bien par son apparence que s'appréciait immédiatement un plat, et les indications précises sur la couleur permettaient d'en juger la réussite et d'en contrôler la réalisation.

A la fin du Moyen Age, la qualité des aliments finit par fonctionner, de manière de plus en plus explicite et rigoureuse, comme un signe extérieur de prestige : on prétendait évaluer la « qualité » d'une personne en fonction de la « qualité » de son

alimentation. L'aspect qualitatif est devenu nettement prédominant et chaque espèce d'aliment (les types de viande, de pain, les poissons, les légumes, les fruits) faisait l'objet d'une identification sociale. Les traités d'agronomie conseillaient aux paysans la consommation de produits grossiers – le seigle et le sorgho, par exemple – en les présentant comme plus adaptés à leur train de vie. Les traités médicaux théorisaient de manière explicite et « scientifiquement » rigoureuse la différence des régimes alimentaires des paysans et des gentilshommes, en promettant maux et maladies à ceux qui se nourrissaient d'aliments inadaptés à leur rang. Le rapport entre la « qualité » de l'aliment et la « qualité » de la personne était donc postulé comme une vérité absolue et l'on établissait même des correspondances entre la hiérarchie humaine et la hiérarchie naturelle : par exemple, on estimait plus « nobles » et donc bonnes pour les gentilshommes, les ressources qu'il fallait aller chercher au sommet des arbres, comme les fruits, ou dans les airs, comme les oiseaux ; en revanche, on déclarait plus viles et donc bonnes pour le peuple, celles qui se trouvaient au ras du sol, voire sous la terre.

#### LES RECUEILS DE RECETTES ET LES LIVRES DE CUISINE

La préoccupation pour l'art culinaire a entraîné l'apparition des premiers recueils de recettes, on peut même dire qu'à cette époque les textes produits en France sont traversés d'un intérêt particulier pour les arts de la table. Les livres diététiques, déjà forts abondants, deviennent encore plus recherchés en ces temps de peste, où le régime alimentaire est conçu comme une nécessité vitale. L'essor des recueils de recettes culinaires (ou réceptaires) est simultanément dans toute

l'Europe. En France, comme ailleurs, c'est au tournant du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècles que remontent les tout premiers témoignages de ce nouveau genre. L'un des plus anciens est un rouleau détenu aujourd'hui par la Bibliothèque cantonale du Valais à Sion, qui transmet le texte primitif du *Viandier*. On conserve à Paris un manuscrit qui a été fait il y a sept siècles (BNF, Manuscrits, Lat. 7131) : il contient un véritable petit dossier culinaire, constitué de deux traités latins (*Tractatus de modo praeparandi et condiendi omnia cibaria* et *Liber de coquina*) et d'un bref réceptaire français, *Les Enseingnemenz qui enseingnent a appareillier toutes manieres de viandes*. *Les Enseingnemenz* sont donc le plus ancien texte culinaire français datable avec précision, remontant à l'année 1300. Le manuscrit a appartenu, sans doute, au célèbre chirurgien royal Henri de Mondeville, qui y a consigné les esquisses de sa chirurgie. Divisés en deux chapitres, consacrés selon l'usage courant, l'un aux mets des jours gras et l'autre aux mets des jours maigres ou carême, les *Enseingnemenz* contiennent des recettes le plus souvent très brèves, réduites à une liste d'ingrédients et à la succession des opérations, sans mention de proportions ni de temps de cuisson.

Ces premiers recueils de recettes gardent des traits de la tradition orale, les recettes sont sommaires, limitées presque exclusivement aux assaisonnements et constituent des aide-mémoires à l'usage des queux et des maîtres d'hôtel.

Le manuscrit du rouleau, gardé à la Bibliothèque cantonale du Valais, pourrait disputer aux *Enseingnemenz* le titre du plus ancien livre de cuisine en français. Le caractère de son écriture, et certaines de ses particularités orthographiques incitent à en faire remonter la copie assez haut dans le XIV<sup>e</sup> siècle. Il va devenir le grand classique de la littérature culinaire française à la fin du Moyen Age. Il a été composé par

Guillaume Tirel, dit Taillevent (1310-1395) à l'instigation du roi Charles V, qui protégeait les lettres et les arts et aimait demander des traités pratiques à ceux de ses sujets qu'il estimait compétents. Le titre complet de l'ouvrage est :

*Cy apres sensuyt le viandier pour appareiller toutes manieres de viandes que Taillevent queux du roy nostre sire fist tant pour abiller et appareillier bouilly, rousty, poissons de mer et d'eaue doulce, saulces, espices, et autres choses a ce convenables et nécessaires comme cy apres sera dit.*

Le mot « viande » est ici utilisé au sens latin de « vivenda » : les aliments en général. D'où l'intérêt de l'ouvrage, dans un premier temps pour l'inventaire alimentaire du XIV<sup>e</sup> siècle. De nombreuses copies du *Viandier* circulaient parmi les seigneurs et les maîtres queux avant que l'imprimerie ne le popularise. Son influence se fera sentir jusqu'à l'arrivée des chefs

florentins avec Catherine de Médicis et à la publication du « *Cuisinier français* » de La Varenne, qui ont introduit une nouvelle conception de l'art culinaire.

Le *Viandier* a été conçu par un professionnel, donc ce n'est pas avec ces formules succinctes et obscures que l'on pouvait apprendre à cuisiner. Ce premier livre offrait une grande utilité pour les maîtres queux qui y trouvaient de quoi vérifier la consistance, la couleur et le goût des plats répondant aux désirs de leurs employeurs. Mais bientôt, la voie s'ouvrira à un plus large public : le *Mesnagier de Paris* manifeste cet élargissement du lectorat. Il a été écrit par un bourgeois parisien vers 1393, qui a rassemblé pour sa très jeune épouse les conseils moraux et les préceptes domestiques qui pourraient lui servir. Au milieu de considérations sur le jardinage, la

chasse ou l'entretien de la maison, un groupe de plusieurs centaines de recettes fait du *Mesnagier* le livre de cuisine le plus considérable que nous ait laissé le Moyen Age. Les recettes proprement dites y sont précédées de conseils d'achat, d'indications sur la découpe des aliments, de menus-types avec les dépenses afférentes.

Un autre type de littérature culinaire s'imprime également pour la première fois : les livres dits de *confiture*. Ces ouvrages renseignent d'une part sur la fabrication des boissons digestives, des aliments confits au vinaigre ou au sel (cornichons, olives), des préparations au sucre ou au miel (confitures, marmelades, fruits confits, dragées de graines aromatiques et autres friandises) et, d'autre part, sur celle des pommades, savonnettes, parfums et même des remèdes contre la peste. Le statut d'aliment-médicament de toutes ces confitures explique leur juxtaposition au sein d'un seul et même traité, à des produits d'hygiène et de beauté.

A l'époque, le terme de *confiture* recouvre tout aliment confit, que ce soit au sucre, au sel ou au vinaigre.

Le premier de ces textes à voir le jour en 1545 est le *Petit traicté contenant la maniere pour faire toutes confitures, compostes, vins saulges, muscadetz & autres breuvages, parfunctz, savons, muscadez, pouldres, moutardes & plusieurs autres bonnes recettes* (Paris, Jean Longis). Il était suivi dix ans plus tard par *l'Excellent et Moult utile opuscule* de Nostradamus, publié à Lyon en 1555. Ce recueil est divisé en deux parties, la première traite des secrets de beauté, d'hygiène et des remèdes, la seconde est consacrée aux confitures.

Aussi bien dans l'histoire alimentaire que dans la conception des livres de cuisine, le XVII<sup>e</sup> siècle et, plus particulièrement *Le Cuisinier français* de La Varenne (1651), représente un changement radical. Il me semble donc pertinent

de considérer la période allant du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles comme une période plus ou moins homogène.

Le corpus qui sera examiné par la suite est donc constitué des termes recueillis dans les quatre oeuvres fondamentales présentées ci-dessus: *Viandier* de Taillevent, *Mesnagier de Paris*, *Enseingnemenz* et l'oeuvre de Nostradamus.

En ce qui concerne le choix des termes examinés, l'analyse portera essentiellement sur les verbes pour deux raisons: premièrement, parce que les outils sont rarement nommés, deuxièmement, parce que le processus de spécialisation est plus facilement démontrable dans le cas des verbes, la dénomination des opérations étant plus dynamique, reflétant mieux les changements des techniques, de la mentalité que celle des outils ou des ingrédients.

Dans les quatre oeuvres dépouillées (*Viandier* de Taillevent, *Mesnagier de Paris*, *Enseingnemenz*, l'oeuvre de Nostradamus), après avoir éliminé les répétitions, j'ai compté 190 verbes pour désigner les opérations. Dans un premier temps, j'examinerai dans quelle mesure la dérivation, en tant que procédé de formation des mots, joue un rôle dans la création d'un vocabulaire spécialisé.

## LA DÉRIVATION

La langue spécialisée, que ce soit une langue restreinte à quelques centaines ou milliers d'usagers, comme les collectionneurs de tel ou tel objet spécifique, ou une langue qui directement ou indirectement peut concerner toute l'humanité, comme la langue de la cuisine, développe toujours son propre vocabulaire, possédant des termes uniréférentiels pour éviter la polysémie, et par là, l'ambiguïté, caractéristique universelle de toutes les langues humaines. En plus « le progrès des

connaissances scientifiques et techniques et l'enrichissement de l'expérience humaine se traduisent nécessairement par un mouvement du lexique qui se manifeste par une adaptation des signes existants à de nouveaux emplois et par la création de nouveaux signes »<sup>1</sup>.

La formation de la langue spécialisée se nourrit de plusieurs sources dont l'une des plus évidentes est la dérivation à partir du nom des objets, des outils utilisés dans la technique donnée, c'est-à-dire la néologie dénomminative. Cela concerne également la langue de la cuisine où les ingrédients, les matières utilisées et les ustensiles sont à portée de la main ou, pour ainsi dire, de la conscience linguistique des sujets parlants pour donner les termes dont ils ont besoin. Les termes techniques construits ont en général un double fonctionnement, comme le définit Y. Gentilhomme : « Un terme, en tant que signe-mot est doté d'un signifiant lié, d'une part, à un signifié notionnel, passible d'une définition lexicographique, acceptant les dérapages de sens, les emplois figurés, d'autre part, en tant que signe-terme, à un signifié conceptuel, contenu strict d'une définition technoscientifique, n'admettant que le sens propre, excluant les dérapages sémantiques. »<sup>2</sup>

En ce qui concerne ces termes construits par des opérations dérivationnelles, ils ont une spécificité par rapport aux signes « habituels », c'est que l'opération linguistique façonne non seulement leur forme, mais aussi leur sens. Les procédés de construction sont responsables de la construction d'un sens lexical intrinsèque, le sens des mots construits étant

---

<sup>1</sup> Guilbert: *La créativité lexicale*, p. 82.

<sup>2</sup> Y. Gentilhomme : *L'Eclatement du signifié dans les discours technoscientifiques*, Cahier de lexicologie 64, 1994-I, p. 5-35.

étroitement associé à leur structure morphologique. Ce sens lexical est indépendant des contextes et conditionne les interprétations sémantiques. En cas de choix non-univoque des interprétations possibles, c'est normalement celle qui paraît pragmatiquement plausible qui sera acceptée. Par exemple : l'opération d'enlever quelque chose est normalement exprimée par le préfixe *dé-* (*dégraissier, décaféiner, dessaler*), alors que l'addition est exprimée par le manque de préfixe (*sucrer, saler, aciduler*). Selon cette logique le verbe *écumer* exprimera « ajouter de l'écume à un liquide », mais ce sens contredira nos connaissances empiriques. Dans ces cas-là, à part des facteurs proprement linguistiques, des facteurs de nature cognitive collaborent aussi à la construction du sens lexical des mots.

Quant aux facteurs linguistiques, ils fonctionnent de la manière suivante : en cas de formation par des affixes, ceux-ci, conformément à leur instruction sémantique, opèrent une sélection parmi les propriétés des bases auxquelles ils s'appliquent et modifient de cette façon le sens de ces bases d'une manière spécifique. Les facteurs cognitifs englobent nos expériences et nos représentations mentales qui interviennent dans l'ajustement référentiel que subit le sens des mots par l'affixation.

Dans le cas des verbes analysés, nous pouvons constituer trois groupes selon le critère du point de départ de leur formation :

1. les ingrédients, les matières utilisées

<i>aromatiser</i> ✓	<i>plumer</i>
<i>assaulcer</i>	<i>sucrer</i> ✓
<i>boutonner</i>	<i>effeuillier</i>
<i>larder</i> ✓	<i>enfariner</i>

<i>sinapiserer</i>	<i>engraissier</i>
<i>defeuiller</i>	<i>saler</i> ✓
<i>degresser</i>	<i>ensafrener</i>
<i>dessaler</i> ✓	<i>escumer</i>
<i>espicier</i>	<i>saupoudrer</i> ✓

*il y a différence entre les queux, entre boutonner et larder, car boutonner est de girofle et larder est de lart (Mesnagier)*

*prenez persil effeuillé, et ongnons menuz missiez, et mettez souffrire en sain de lart (Viandier)*

2. les formes, les états, les couleurs désirées

<i>adoucir</i> ✓	<i>desroussir</i>
<i>affiner</i>	<i>dorer</i> ✓
<i>aplanier</i>	<i>durcir</i> ✓
<i>reverdir</i>	<i>éverder</i>
<i>coulourer</i>	<i>enroussir</i>
<i>congeler</i>	<i>entorteillier</i>
<i>roussir</i>	<i>jaunir</i>
<i>blanchir</i> ✓	

*prenez canelle, gingembre, girofle et graine de paradiz, et saffren pour coulourer (Viandier)*

*les dorer de saffren deffait pour estre plus beaux (Viandier)*

3. les outils employés au cours de l'opération

*arçonner*<sup>3</sup>  
*embrocher*

*ensacher*  
*potager*

*enhaster*<sup>4</sup>

*quant icelles andouilles sont ensachées et emplies, l'en les porte saler avec le lart*  
(Mesnagier)

*cingne : plumez, eschaudez, embrochiez, arçonnez en quatre lieux et rostissiez*  
(Mesnagier)

Sur les 190 verbes, 60, soit environ 30 % peuvent être classés dans chacun des trois groupes, le plus productif étant le premier. La dérivation se présente donc, comme l'une des méthodes les plus fructueuses d'enrichir le vocabulaire. Certains de ces mots formés resteront limités à des usages individuels ou très spécifiques, comme *congeler*, ou *geler*, définissant la consistance gélatineuse de la matière et non pas la température, ou *desroussir*, qui décrit la façon de changer le caractère du vin rouge.

*si le suc tombait dans la terrine tout seul, il se viendrait à tourner et congeler*  
(Nostradamus)

*il faut mettre une petite quantité de sucre et une grande abondance de suc de guignes*  
*afin qu'elles se congèlent plus facilement* (Nostradamus)

---

<sup>3</sup> *arçonner* : attacher le rôti à la broche avec des brochettes ayant la forme de l'arçon d'une selle

<sup>4</sup> *enhaster* : synonyme de *embrocher*

*a vin roux desroussir en esté, prenez deux pongnées de  
feuilles de franc meurier et les  
mettez ou vaissel sans le mouvoir (Viandier)*

Le fait qu'au Moyen Age l'aspect extérieur des plats n'était pas négligé peut être étayé, d'une part, par la formation assez libre de termes qui se réfèrent à l'apparence des plats, et d'autre part, par les indications explicites des auteurs.

*Et nota que le saffran fait le brouet jaune et le percil le fait  
vert (Mesnagier)*

*et gardez que le civé soit brun (Mesnagier)*

### **Un moyen dérivationnel : la préfixation**

Le moyen dérivationnel par excellence de former des mots est la préfixation qui, pour ce qui est de l'ancien français, témoigne d'une variété et d'une liberté étonnantes. D'ailleurs, ce rôle important du système préfixal dans la formation des termes techniques ne caractérise pas uniquement le langage culinaire, il est privilégié dans d'autres domaines aussi. Le mot préfixé peut mieux traduire des sens que le terme simple, car avec le composant radical, le contenu sémantique de base est immédiatement saisi et le préfixe indique de son côté les nuances que le sens de base doit subir. Malgré cette transparence des formes préfixées, on peut souvent constater une évolution autonome de celles-ci, et le terme préfixé cesse d'avoir un rapport précis et direct avec le terme qui lui servait de base pour la formation.

Les préfixes essentiellement utilisés dans la formation du vocabulaire culinaire sont :

*dé- / des- ; en- ; entre- ; par- / pour- ; sous- / sur-*

*les préfixes dé- / des- a valeur disjonctive*  
 Dé- / des- a une valeur disjonctive, il transforme le processus décrit par la base verbale en son contraire : *dessaler*, *despecier*, *detrancher*. De ce fait, *dé-* / *des-* s'oppose souvent à *en-* : *degraisser/engraissier*, surtout quand il a une valeur inchoative générale pour les verbes qui désignent un état ou une qualité; l'effet de sens produit par le préfixe correspond à l'entrée dans cet état ou à l'acquisition de cette qualité, ou il exprime l'adhésion de la matière de base : *enfariner*, *enhaster*, *ensacher*. *selant*

Le préfixe *entre-*, de façon générale, désigne l'idée de médiation, le placement entre deux points : *entrecouler*, *entrejecter*, *entremeslanger*, *entretranchier*. Comme le montrent les exemples, il ne s'ajoute qu'à des verbes de déplacement, de mouvement, dans lesquels il renforce l'idée de mélange des ingrédients.

Les préfixes *par-* / *pour-* et *sous-* / *sur-* ajoutent au radical l'aspect de totalité, d'accomplissement, d'achèvement. Les verbes préfixés sont essentiellement ceux qui désignent l'opération principale de la cuisson : *parboullir*, *pourboullir*, *parcuire*, *soubzfrir*.

Les préfixes *dé-* / *des-* et *en-* peuvent pratiquement se combiner avec n'importe quel mot ; de ce point de vue l'ancien français montre une liberté beaucoup plus grande que le français moderne. En particulier, pour le vocabulaire de la cuisine, les préfixes *dé-* / *des-* sont l'un des moyens les plus productifs pour former des noms. Voir, par exemple, le verbe *deffreschumer* : *enlever la mauvaise odeur*.

*iceulx boyaulx sont deffreschmés en la paille avec du sel*  
 (Mesnagier)

Déjà, à ce stade-là, l'arbitraire de la langue se manifeste dans le sens qu'on ne peut pas prévoir la présence ou la non-présence des préfixes pour le même type d'opération : *degresser* ↔ *esplumer*, *peler*, *esgouter*. Dans certains cas, on voit une formation parallèle et une différenciation d'emploi selon les auteurs :

*effeuiller* (Viandier) / *deffeuiller* (Nostradamus)  
*escumer* (Viandier, Mesnagier, Enseingnemenz) /  
*dispumer* (Nostradamus)  
*roussir* / *enroussir*

Il est intéressant de noter, cependant, que cette liberté ne va pas jusqu'à former des paires sémantiques complètes. Les quelques exemples repérés d'antonymie complémentaire en relation de disjonction exclusive sont les suivants :

*saler* / *dessaler*  
*candir* / *décandir*  
*dégresser* / *engraissier*  
*prenez moyeulx d'oeufz batus sans l'aubun, et destrempez de vin blanc et versez a fil en vostre eaue* (Viandier)

En même temps, les paires morphologiques s'avèrent souvent des 'faux amis', où à l'opposition morphologique ne correspond pas une opposition sémantique. Les deux verbes décrivent la même opération par des aspects différents (*trancher* / *destrancher*; *atremper*<sup>5</sup> / *destremper*<sup>6</sup>) ou des opérations semblables pour des substances différentes (*enroussir* / *desroussir*).

---

<sup>5</sup> *atremper*: faire séjourner un ingrédient dans du liquide, pour le rendre moins dur ou pour l'imprégner d'un arôme

<sup>6</sup> *destremper*: ajouter du liquide

*cuire / décuire*

*trancher / destrancher*

*faire / deffaire*

*enroussir / desroussir*

*trempier ~ atrempier / destrempier*

*affinez graine de paradiz et ung pou de saffren et deffaictes de vinaigre (Viandier)*

*si vous constaté que le miel est décuit, et qu'il est trop humide, vous pourrez lui bailler sa cuisson un peu verte (Nostradamus)*

### LES STRUCTURES PÉRIPHRASTIQUES

Là, où la langue ne fournit pas de formes lexicalisées, elle a recours à des constructions périphrastiques, avec un verbe-support, référentiellement vide, et un mot appartenant à une autre partie du discours, dont le résultat, une forme complexe sera fonctionnellement équivalente à un verbe simple.

Dans les textes anciens, ces verbes sont :

*oster + COD*

*prenez le cigne, le fendez au long du ventre, puis osterz la peau atout le col (Viandier)*

*lamproye : soit seignée par la gueulle, et luy osterz la langue (Viandier)*

*osterz la cervelle et emplez le creux de sel (Mesnagier)*

*mettre + COD ou CC de manière, de lieu*

*prendre des autres membres du chappon et mettre par pieces (Viandier)*

*et qui veult, il y met pouldre de sucre par dessus (Viandier)*

*traire + COD*

*prenez chasteingnes si en traiez les noieaus e breez ensemble*  
(Enseingnemenz)

*cignes, poons : premerement en traez le sanc par les testes*  
(Enseingnemenz)

Comme ces formules sont fonctionnellement équivalentes à des verbes simples, elles balisent l'itinéraire de l'évolution future de la langue :

<i>oster les arestes</i>	donnera en français moderne	<i>désarêter</i>
<i>oster les pépins</i>		<i>épépiner</i>
<i>oster le limon</i>		<i>limoner</i>
<i>oster le gras</i>		<i>dégraïsser</i>
<i>mettre pouldre</i>		<i>poudrer</i>
<i>mettre sel</i>		<i>saupoudrer</i>
<i>mettre en pouldre</i>		<i>pulvériser</i>

D'ailleurs, le degré de spécialisation d'un vocabulaire se mesure par la quantité des formes lexicalisées: plus un domaine particulier a développé une terminologie se basant sur des lexèmes-termes, uniréférentiels simples au lieu des formes périphrastiques, plus cette terminologie est avancée sur la voie de la spécialisation.

#### LA RELATION ENTRE LE DEGRÉ DE SPÉCIALISATION ET LA STRUCTURATION SYNTAGMATIQUE

La structuration syntagmatique du vocabulaire est plus difficile à décrire, le nombre des combinaisons possibles étant théoriquement indéfini. Cependant, les collocations typiques nous révèlent certaines caractéristiques. La question est de

savoir si la structuration syntagmatique des termes est dans une relation quelconque avec le degré de spécialisation du vocabulaire du domaine particulier.

Les formes les moins spécialisées sont, évidemment, les périphrases qui se caractérisent justement par la présence d'un verbe-support sémantiquement vide ou faible, par exemple le verbe *oster* accepte pratiquement tout nom commun comme complément d'objet direct.

Pour les termes lexicalisés, les exemples nous amènent à constater que plus le nombre ou le type des compléments possibles est limité, plus le terme est spécialisé. Ainsi le verbe *pocher* désigne une seule façon de préparer les oeufs, et que les oeufs ; de même le verbe *gratuiser* n'accepte comme COD que le seul nom *fromage*.

*prenez de l'huile en quoy vous avez frit ou poché vos oeufz*  
(Viandier)

*mettez le fromage dedans et les oeufz, quant ilz seront pochez en eaue* (Viandier)

*gettez de bon fromage gratuisé pardessus* (Mesnagier)

*mettez la farce de vostre tarte avec fromage gratuisé meslé*  
(Mesnagier)

#### RELATIONS HYPERONYMIE / HYPONYMIE

Les collocations syntagmatiques, à part le degré de spécialisation, montrent aussi que l'évolution vers les relations hyperonymie / hyponymie est déjà entamée, certaines opérations possédant des termes qui englobent l'ensemble de l'opération donnée. Le besoin de précision est satisfait, par conséquent, soit par les compléments, soit par le choix d'un verbe pseudo-synonyme plus spécialisé. L'opération d'enlever

quelque chose a ainsi développé l'hyperonyme *couper*, précisé en cas de nécessité par des compléments de manière : *couper par tronçons, par morceaux, par losenges, bien menuz* ou par un autre verbe : *despecier, fender, tailler, trencher, hachier, leſchier, éverder.*

*eschaudez ou escorchez l'anguille, puis coupez par tronçons*  
(Viandier)

*le coupez par morceaux* (Viandier)

*ostez les aubuns et batez les moyeux, puis les frisissez en huile et soient coupés par losenges* (Mesnagier)

*le mouton soit despecié par menuz pieces despeciez par quartiers fendu au long par le dos, puis soit cuit en eaue, et puis taillié par lesches comme venoison* (Viandier)

*tailliez par morceaux quarrez* (Viandier)

*la char d'une beuf trenchée par lesches bien hachiés menus avec des ciboules* (Mesnagier)

*parboulliez la en eve e puis lardez, detrenchiez par morseaus e les metez en pasté* (Enseingnemenz)

Dans le domaine de la relation hyperonymie / hyponymie, la réorganisation la plus spectaculaire aura lieu dans le cas du verbe *cuire*. Pour le montrer il me semble utile de présenter en quelques mots les particularités des techniques de cuisson au Moyen Age.

Les cuissons avaient pour fonction de rendre les viandes plus digestes. Pour la préparation des viandes dures, viandes de chasse et de gros bétail, au Moyen Age les cuisiniers utilisaient la technique des cuissons successives qui consistait à les échauder ou bouillir avant de les soumettre à d'autres traitements à la casserole, à la poêle ou sur le gril.

Tandis que les viandes grasses devaient être en principe rôties – ce qui les desséchait – les maigres et sèches étaient bouillies. Ainsi faisait-on rôtir le cochon de lait et le porc frais, le gigot et l'épaule de mouton, les cailles, les chapons de haute graisse, alors que la chair de boeuf ou de vache était toujours bouillie. Donc le bouilli dans de l'eau avec épices, herbes aromatiques et autres condiments pour atténuer la dureté de la viande et renforcer sa saveur est une pratique culinaire très usuelle.

Les verbes de base pour désigner « les changements chimiques par l'effet de la chaleur » sont donc :

I.

*boillir, esboillir, parboillir, pourboillir*  
*cuire, parcuire*

II.

*frire, frioler, frigoler, soffrire, soubfrire*  
*rostir*

III.

*potager*  
*ardoir, bruler, haller, pocher, essuyer*

I. Dans le premier groupe, le verbe *cuire* désigne donc un type de cuisson – dans de l'eau, dans de l'eau bouillante, dans du vin, donc dans un liquide ; alors que *boillir* spécifie la température :

*perdrix : aucuns les despiecent, et detranchent par menuz morceaulx et mettent entre deulx platz avec de l'eaue froide*

*et du sel, et puis mettent eschauffer sur le charbon tant que l'eaue boulle (Viandier)*

*cuisiez bien vostre poulaille en eaue, et la despeciez par 0 quartiers (Viandier)*

*prenez les gelines e cuisiez en vin e en eve, e fetes boullir (Enseingnemenz)*

*a rostir ou cuire en l'eaue (Mesnagier)*

*le meigre soit mis par morceaulx cuire en boullon (Mesnagier)*

*mettre parcuire en boullon de char (Mesnagier)*

*parcuire en eaue et vin (Mesnagier)*

*cuisiez bien vostre poulaille en eaue (Viandier)*

*vous le ferez boullir deux ou trois ébullitions (Mesnagier)*

II. Le deuxième groupe est spécifié pour la cuisson dans des matières grasses : *frire en saim ou lart, en uile ou beurre :*

*perdrix : premierement, fault les appareillier et les rostir en broche (Viandier)*

*les enfarinez et frisiez en huile (Mesnagier)*

III. Le dernier groupe contient des verbes spécifiés, soit à cause du type d'outil : *potager = tout ce qu'on prépare dans un pot*, soit à cause de la substance subissant la cuisson: *pocher des oeufs, essayer le riz, haller le pain*; ou la manière spéciale: *ardoir, brusler, haller*.

L'époque se caractérise donc par une spécialisation assez forte des techniques de cuisson avec la formation du vocabulaire approprié, à tel point que, par la précision de la technique, de la matière subissante ou de l'outil, il est tout à fait possible de prévoir le choix du verbe.

Pour revenir à la question d'hyponymie, le verbe *cuire* ne possède pas encore ce trait sémantique, il ne remplacera les verbes *apareillier*, *abiller* et *atourner* que plus tard, ce qui entraînera, bien sûr, une redistribution des valeurs au sein du système.

#### CONCLUSION

Nous avons vu, pendant l'époque analysée, la naissance des premiers livres de cuisine, des premiers recueils de recettes, et nous avons posé la question de savoir dans quelle mesure le phénomène de l'apparition de ce nouveau genre a entraîné l'apparition d'un vocabulaire spécialisé.

Sur les 190 verbes repérés, plus de la moitié peuvent être considérés comme faisant partie du vocabulaire spécialisé, dont une écrasante majorité ne se trouve même pas dans les dictionnaires de langue générale. En même temps, leur caractère dérivé permet, à l'aide des informations véhiculées par le contexte, l'interprétation correcte, même pour les non-initiés, surtout si on considère que les oeuvres citées représentent à la fois "le professionnalisme" – Guillaume Tirel était « premier queux du roi » et plus tard « premier écuyer de cuisine » à la cour des rois Philippe VI et après Charles V, et "l'amateurisme" – l'auteur du *Mesnagier* était un bourgeois parisien.

On est donc amené à constater que, malgré le "jeune âge" de ce genre, les premiers pas ont été déjà faits pour qu'il se constitue son propre vocabulaire.

**BIBLIOGRAPHIE**

***Les oeuvres analysées :***

*Enseingnemenz qui enseingnent a apareillier toutes manieres de viandes*, Bibliothèque Nationale, ms. lat. 7131, fol. 99va.

TAILLEVENT, *Viandier*, Manuscrit du Vatican.

*Le Mesnagier de Paris*, dans Le Livre de. Poche « *Lettres gothiques* », Librairie Générale Française, 1994.

NOSTRADAMUS, *Manières de faire toutes confitures*, L'Aventurine, Paris, 2001.

***Ouvrages spécialisés :***

CROIX, Alain – QUÉNIART, Jean, *Histoire culturelle de la France, de la Renaissance à l'aube des Lumières*, Seuil, 1997.

FLANDRIN, Jean-Louis – MONTANARI, Massimo, *Histoire de l'alimentation*, Fayard, 1996.

*Livres en bouche, Cinq siècles d'art culinaire français*, Hermann, 2001.

LE COFF, Jacques – SCHMITT, Jean-Claude, *Dictionnaire raisonné de l'occident médiéval*, Fayard, 1999.

ROWLEY, Anthony, *A table ! La fête gastronomique*, Gallimard, 1994.

***Ouvrages linguistiques :***

COSERIU, Eugenio, *Pour une sémantique diachronique structurale*, Travaux de Linguistique et de Littérature, Strasbourg, 1963.

GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1961.

GUILBERT, Louis, *La créativité lexicale*, Larousse, 1975.

PICOCHÉ, Jacqueline – MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *Histoire de la langue française*, 5<sup>e</sup> éd., Nathan, 1998.

REY, Alain, *La lexicologie*, Klincksieck, 1970.

REY, Alain, *A propos de la sémantique lexicale*, Travaux de linguistique, n° 23, Duculot, 1991.

WAGNER, RobertLéon, *L'ancien français*, Larousse, 1974.



SIPOS SZILVIA

---

## NARRATION, ARGUMENTATION ET ANAPHORE CONCEPTUELLE

### INTRODUCTION

L'anaphore conceptuelle est un domaine intéressant en linguistique textuelle, faisant l'objet d'études théoriques. La *Grammaire méthodique du français* la classe parmi les anaphores nominales et la définit ainsi:

Elle [l'anaphore conceptuelle] condense et résume le contenu d'une phrase, d'un paragraphe ou de tout un fragment de texte antérieur: *Notre chatte est passée sous une voiture. Cet accident a laissé des traces*<sup>1</sup>.

et remarque que c'est souvent par nominalisation que la reprise se réalise.

---

<sup>1</sup> Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, p.614.

Chez Denis Apothéloz, ce type d'anaphore figure sous le nom d'anaphore par nominalisation. L'auteur distingue deux sous-classes:

[...] la nominalisation peut rappeler le contenu propositionnel de cette proposition [de la proposition antérieure]; ou l'acte langagier accompli au moyen de l'énonciation de ce contenu<sup>2</sup>.

Apothéloz souligne encore la possibilité pour l'énonciateur d'exprimer sa subjectivité.

Cependant, ces études théoriques ne donnent pas en général des critères bien définis pour l'identification des anaphores conceptuelles. Donc, il serait intéressant de voir dans des textes particuliers, le fonctionnement de ce type d'anaphore pour en découvrir la diversité.

Pour l'analyse, j'ai choisi deux textes appartenant à deux types de textes, en présupposant que les différences seront significatives dans le domaine étudié.

Les étapes de l'analyse seront les suivantes:

1. d'abord, j'examinerai les éléments qui figurent comme anaphorisants (pronoms et syntagmes nominaux) du point de vue formel,
2. puis, j'étudierai l'aspect sémantique qui offre deux possibilités d'approche:
  - a) d'une part, l'analyse du rapport de sens entre l'anaphorisant et l'anaphorisé,
  - b) d'autre part, l'étude du sens de l'anaphorisant en lui-même, indépendamment du sens de son antécédent; ici, on peut

---

<sup>2</sup> Apothéloz, D., *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz, 1995, p.37.

distinguer plusieurs degrés d'abstraction dans le sémantisme de l'anaphorisant.

Comme le montreront les exemples ci-dessous, j'utilise le concept d'anaphore au sens large, soit comme renvoi antérieur (=anaphore au sens étroit), soit comme renvoi postérieur dans le texte, c'est-à-dire comme cataphore<sup>3</sup>.

#### CARACTÉRISTIQUES DU CORPUS

Les deux textes que j'ai choisis pour l'analyse et pour la comparaison sont d'une part, une nouvelle de Stendhal, *Vanina Vanini*, représentant le texte narratif littéraire, et d'autre part, un article d'Émile Benveniste intitulé *Coup d'oeil sur le développement de la linguistique* comme texte argumentatif, notamment scientifique<sup>4</sup>.

L'article est plus court (il compte environ 13 pages contre 24 pour la nouvelle), mais la fréquence des anaphores conceptuelles relevées dans cette étude dépasse celle observée dans la nouvelle de Stendhal (une quarantaine contre environ 30<sup>5</sup>). Cette différence provient de la nature de ces textes: un texte scientifique a besoin d'éléments qui marquent la démarche intellectuelle de l'auteur, tandis que dans un texte narratif, la fonction des autres types d'anaphore semble être

---

<sup>3</sup> Il est vrai cependant que les références cataphoriques ne constituent pas une partie considérable de l'ensemble des références intratextuelles dans les deux textes étudiés.

<sup>4</sup> Les éditions employées sont les suivantes: Stendhal, *Vanina Vanini*, in *Romans et nouvelles* II, Paris, Gallimard, 1952, pp. 748-772; Émile Benveniste, *Coup d'oeil sur le développement de la linguistique*, in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, pp. 18-31.

<sup>5</sup> La cause de l'imprécision concernant le nombre des anaphores conceptuelles est à chercher dans le fait que certains cas attestés dans les textes rendent difficile d'établir un nombre exact, la frontière entre l'anaphore conceptuelle et les autres anaphores nominales n'étant pas assez nette.

plus importante, notamment celle des anaphores pronominales réalisées par des pronoms personnels qui renvoient surtout à des personnages:

(1) Missirilli resta. Enfin **il** quitta Rome. (*Vanina Vanini*, p.758)

et celle des anaphores nominales fidèle et infidèle:

(2) [...] il prit son habit et le lança en paquet sur une chaise. **Cet habit**, [...]. (*Vanina Vanini*, p.766)

(3) Au milieu de la nuit, un des domestiques de Vanina entra brusquement dans sa chambre. **Cet homme** était carbonaro sans qu'elle s'en doutât. (*Vanina Vanini*, p.761)

Ces exemples tirés de *Vanina Vanini* illustrent la fréquence des références à des antécédents ayant un sens concret dans ce type de texte; en revanche, l'article scientifique se caractérise par un nombre élevé de notions abstraites indispensables pour le raisonnement de l'auteur:

(4) Il ne reste plus qu'à tirer la conséquence de **ces réflexions**. (*Coup d'oeil...*, p.29)

Cette phrase introduit la conclusion de l'étude, le syntagme *ces réflexions* se réfère à tout le texte antérieur.

#### LA FORME DE L'ANAPHORISANT

La forme des anaphores conceptuelles constitue l'objet d'analyse le plus facilement accessible pour le linguiste. Là, on peut constater, conformément à nos attentes, une similitude entre les deux textes: la forme la plus fréquente de l'élément anaphorique, c'est un syntagme nominal introduit par un adjectif démonstratif et ayant pour antécédent un segment

textuel plus ou moins vaste, comme cela se voit dans l'exemple précédent ou encore chez Stendhal:

(5) Don Livio lui dit: — Les dix carbonari de la *vente* Missirilli vont être transférés à Rome, sauf à être exécutés en Romagne, après leur condamnation. Voilà ce que mon oncle vient d'obtenir du pape ce soir. Vous et moi sommes les seuls à Rome qui sachions **ce secret**. (*Vanina Vanini*, p.765)

Moins souvent, c'est un pronom démonstratif (*ceci, cela*) ou un autre élément ayant un contenu sémantique général (*la chose*) qui prend le rôle de l'anaphorisant.

Chez Benveniste, les pronoms démonstratifs neutres montrent une plus forte présence que dans la nouvelle (7 contre 3):

(6) [...], car les problèmes infiniment divers des langues ont **ceci** de commun qu'à un certain degré de généralité ils mettent toujours en question le langage. (*Coup d'oeil...*, p.19)

Ajoutons à cela cependant un pronom d'un autre type, le pronom *tel*, dont le statut est par ailleurs discuté par les linguistes: dans les grammaires, en général, on le traite parmi les pronoms indéfinis, mais certains ouvrages, ainsi le *Petit Larousse*, indiquent que dans les cas où les pronoms *tel* et *telle* signifient *ce, cela, celui-ci* etc. (leur valeur correspondant à la valeur sémantique des pronoms démonstratifs), ils sont considérés comme des pronoms démonstratifs: *Tel fut le résultat de ses efforts*<sup>6</sup>.

ou dans l'étude de Benveniste:

---

<sup>6</sup> *Le Petit Larousse*, 1995, p. 993.

(7) Mais le langage est un système symbolique particulier, organisé sur deux plans. D'une part, [...]. D'autre part, [...]. Tel est le langage, une entité à double face. (*Coup d'oeil...*, p.28)

Et enfin, dans ce même texte, figure un élément un peu à part parmi les anaphoriques, notamment l'adverbe *là*:

(8) L'homme invente et comprend des symboles; l'animal non. Tout découle de *là*. (*Coup d'oeil...*, p.27)

Cet emploi n'est quand même pas surprenant si on prend en considération la possibilité pour certains adverbes de prendre une fonction pronominale et d'être ainsi susceptibles de réaliser une référence intratextuelle.

#### RELATIONS SÉMANTIQUES ENTRE ANAPHORISANT ET ANAPHORISÉ

En continuant par l'étude des problèmes sémantiques, et d'abord, par l'étude des relations de sens entre l'anaphorisant et l'anaphorisé, on rencontre une diversité des rapports depuis la simple nominalisation jusqu'aux cas qui ne permettent pas une interprétation univoque.

La nominalisation proprement dite comme procédé de reprise, apparaît seulement dans *Vanina Vanini*: (9) donne l'exemple d'un verbe et d'un nom dérivé de ce verbe.

(9) [...] Vanina, je te refuse.

Missirilli se hâta de s'engager par ce mot. Le courage allait lui manquer.

— Mon malheur, s'écria-t-il, c'est que je t'aime plus que la vie, c'est que quitter Rome est pour moi le pire des supplices. Ah! que l'Italie n'est-elle délivrée des barbares! Avec quel plaisir je m'embarquerais avec toi pour aller vivre en Amérique.

Vanina restait glacée. **Ce refus** de sa main avait étonné son orgueil. (*Vanina Vanini*, p.756)

Les deux expressions désignent la même notion, mais sous deux aspects différents: *je te refuse* représente un procès dynamique, actualisé par les actants du verbe (*je, te*); ces actants sont en revanche supprimés dans le SN *ce refus* où le substantif évoque le procès comme une entité statique, ce qui produit naturellement une perte de certaines informations.

Ce n'est pas la même relation qui unit *elle lui raconta* et *ce récit* dans (10), mais le lien semble être aussi étroit que dans le cas précédent, le sens du verbe *raconter* impliquant l'idée du récit:

(10) Alors elle lui raconta toutes ses démarches depuis le moment où Missirilli avait quitté le château de San Nicolò, pour aller se rendre au légat. Quand **ce récit** fut terminé: [...]. (*Vanina Vanini*, p.772)

Ici, une racine morphologique commune, comme il y en a dans (9), n'existe pas entre *elle lui raconta* et *ce récit*, seulement un rapprochement de sens, une synonymie au sens large (ce que l'on raconte constitue un récit), mais ce lien est assez fort pour que le lecteur identifie *elle lui raconta* comme antécédent du SN *ce récit*.

Dans certains cas, l'identification de l'antécédent cause des difficultés, la frontière entre un antécédent propositionnel et un antécédent nominal, donc entre l'anaphore conceptuelle et l'anaphore fidèle/infidèle n'étant pas toujours assez nette. À première vue, l'exemple suivant représente l'anaphore fidèle «classique» avec un SN indéfini comme antécédent:

(11) — J'ai un aveu à vous faire. Avant-hier, j'ai menti en disant que je m'appelais Clémentine, je suis un malheureux carbonaro...[...]

Vanina étonnée recula sa chaise et bientôt se leva.

— Je sens, continua le carbonaro, que **cet aveu** [...].  
(*Vanina Vanini*, pp.752-753),

mais la distance entre *un aveu* et *cet aveu* paraît peut-être trop grande pour expliquer l'emploi du déterminant démonstratif qui est utilisé surtout dans les reprises immédiates. Mais entre les deux expressions se trouve un segment textuel constitué de quelques phrases qui contiennent l'aveu « véritable », donc l'antécédent du point de vue sémantique.

Dans (12), la situation est semblable à la précédente:

(12) Vers le minuit une nouvelle se répandit dans le bal, et fit assez d'effet. Un jeune carbonaro, détenu au fort Saint-Ange, venait de se sauver le soir même, [...].

Comme on racontait **cette anecdote**, [...]. (*Vanina Vanini*, p.749)

avec cette différence que ce dernier exemple offre une possibilité de classement selon un autre point de vue, notamment selon la bipartition établie par Apothéloz selon laquelle l'élément anaphorique peut rappeler le contenu de l'antécédent ou bien l'acte de langage par lequel l'énonciation de ce contenu se réalise. *Cette anecdote* dans (12), *ces questions* dans (13) sont deux exemples pour les renvois à des actes de langage:

(13) Cependant, au milieu de ces succès, quelques têtes s'inquiétaient: quelle est la réalité de la langue? est-il vrai qu'elle ne consiste que dans le changement ? mais comment tout en changeant reste-t-elle la même ? comment alors fonctionne-t-elle et quelle est la relation des sons au sens ? La linguistique historique ne donnait aucune réponse à **ces questions**, n'ayant jamais eu à les poser. (*Coup d'oeil...*, p.20),

enfin, les SN *cette idée* (14), *cette folle pensée* (15) sont classés également dans ce groupe bien qu'ils renvoient plutôt à des « actes de pensée »:

(14) Devait-elle fuir la maison paternelle et aller en Romagne essayer de faire évader son amant ? Quelque déraisonnable que fût **cette idée**, [...] (*Vanina Vanini*, p.765)

(15) Dans un moment d'attdrressement et de regret du bonheur passé, il eut l'idée de retourner à Rome voir ce que faisait Vanina. **Cette folle pensée** [...] (*Vanina Vanini*, p.758)

À propos de (15), on peut remarquer que les textes narratifs laissent un champ plus vaste au narrateur (ou à un des personnages, si le narrateur lui cède la parole) pour exprimer sa subjectivité que les textes scientifiques où l'objectivité et la précision sont des exigences à respecter. La seule remarque personnelle dans le texte de Benveniste est peut-être dans le SN *ce sujet difficile*:

(16) Il peut être donc utile d'exposer, aussi simplement qu'on peut le faire dans **ce sujet difficile**, comment et pourquoi la linguistique s'est ainsi transformée, à partir de ses débuts. (*Coup d'oeil...*, p.19)

Dans ce même texte – pour en rester encore à notre distinction suivant Apothéloz –, on trouve des renvois à des actes langagiers parmi lesquels les renvois à des actes de pensée occupent une place importante, conformément au type de texte argumentatif, fruit de réflexions systématiques (exemple 4).

Souvent ces SN anaphoriques désignent en même temps le processus de penser et son résultat:

(17) Commençons par observer que la linguistique a un double objet, elle est science du langage et science des langues. **Cette distinction**, qu'on ne fait pas toujours, est nécessaire [...]. (*Coup d'oeil...* p.19),

mais malgré cela, les renvois au contenu de la proposition antérieure (ou postérieure, comme dans l'exemple suivant) sont plus fréquents:

(18) **C'est un fait**: on éprouve grande difficulté à lire les études des linguistes, mais plus encore à comprendre leurs préoccupations. (*Coup d'oeil...*, p.18)

#### LE SÉMANTISME DES ANAPHORISANTS

L'examen sémantique des SN anaphoriques considérés indépendamment de leur entourage constitue la dernière phase de l'analyse. Ici, il faut tenir compte du fait que le texte scientifique se soumet plus facilement à une telle analyse: il décrit seulement un segment particulier de la vie avec sa propre terminologie « homogène », au contraire, dans un texte narratif, tous les domaines de la vie peuvent se présenter; ainsi, il est plus difficile de rassembler les termes anaphoriques dans des catégories bien distinctes.

Premièrement, on pourrait faire une distinction selon laquelle deux groupes sont formés qui séparent deux domaines de l'activité humaine. Les étiquettes qu'ils reçoivent sont, d'une part, **opérations intellectuelles** (groupe 1), et, de l'autre, **état psychologique, situation** (groupe 2).

Avant de commencer l'analyse, on peut présupposer que les termes anaphoriques des deux textes étudiés correspondront en gros aux deux groupes, c'est-à-dire que la grande majorité des termes de l'article se placeront au groupe

1, et, le groupe 2 sera composé des termes anaphoriques de la nouvelle. Bien sûr, ces éléments, à l'intérieur de chacun de ces groupes, permettent un sous-classement suivant leur caractère plus ou moins général.

Dans le groupe 1 – qui a reçu le nom d'«opérations intellectuelles» –, se trouvent des notions abstraites. Beaucoup d'entre elles sont en rapport avec l'argumentation. Elles nous sont utiles en nous faisant voir la démarche intellectuelle de l'auteur d'une façon explicite, facilitant ainsi l'interprétation du texte: *restriction*, *distinction* (17), *observation*, *conception*, *considération* (tous s'emploient avec un déterminant démonstratif):

(19) Or l'analyse méthodique conduit à reconnaître qu'une langue ne retient jamais qu'une petite partie des combinaisons, fort nombreuses en théorie, qui résulteraient de ces éléments minimaux librement assemblés. **Cette restriction** dessine certaines configurations spécifiques, [...]. (*Coup d'oeil...*, p.21)

(20) Voilà le second terme clé de la linguistique, la structure. On entend d'abord par là la structure du système linguistique, dévoilée progressivement à partir de **cette observation** qu'une langue ne comporte jamais qu'un nombre réduit d'éléments de base, mais que ces éléments, peu nombreux en eux-mêmes, se prêtent à un grand nombre de combinaisons. (*Coup d'oeil...*, p.21)

Certaines de ces notions – que l'on pourrait appeler l'appareil conceptuel de la recherche scientifique – apparaissent en premier lieu, mais non exclusivement, dans les études scientifiques, comme *théorie*, *principe*, *point de vue*, *rapport*, *analyse*, *méthode*, *aspect*, etc.

(21) Quand les linguistes ont commencé, à l'instar de F. de Saussure, à envisager la langue en elle-même et pour elle-même, ils ont reconnu **ce principe** qui allait devenir le principe fondamental de la linguistique moderne, que la langue forme un système. (*Coup d'oeil...*, p.21)

(22) Mais le langage est un système symbolique particulier, organisé sur deux plans. D'une part, il est un fait physique: il emprunte le truchement de l'appareil vocal pour se produire, de l'appareil auditif pour être perçu. Sous **cet aspect** matériel il se prête à l'observation, à la description, et à l'enregistrement. (*Coup d'oeil...*, p.28)

Parmi ces notions examinées, certaines sont d'un emploi plus général: elles ne sont pas aussi étroitement liées à la terminologie des sciences que les précédentes, mais peuvent figurer dans d'autres domaines de la vie également; elles marquent la relation intellectuelle de l'homme par rapport au monde qui l'entoure: *activité, attitude* ou *réserve*:

(23) Pendant des siècles, [...] la langue est restée objet de spéculation, non d'observation. Personne ne s'est alors soucié d'étudier et de décrire une langue pour elle-même, ni de vérifier si les catégories fondées en grammaire grecque ou latine avaient validité générale. Cette attitude n'a guère changé jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle (*Coup d'oeil...*, p.19)

(24) Nous demeurons, hésitants et fascinés, au bord d'un immense problème: l'homme pourra-t-il pour la première fois, surmontant la barrière biologique, jeter un regard à l'intérieur d'une société animale et découvrir le principe qui l'organise?

**Cette réserve** faite, on peut montrer plus précisément où est la différence qui sépare l'homme de l'animal. (*Coup d'oeil...*, p.27)

En continuant par le deuxième groupe, on peut constater qu'il contient pour la plupart les SN anaphoriques relevés dans *Vanina Vanini*, car ce type de texte favorise les notions plutôt concrètes exprimant un état, une situation.

Les termes désignant des sentiments, des mouvements psychologiques sont fréquemment employés dans *Vanina Vanini*, comme *la douleur* dans (25); ici, il s'agit de douleur morale et non physique:

(25) En le serrant dans ses bras, elle ne sentit que ses chaînes froides et pointues. „Qui les lui a données ces chaînes?” pensa-t-elle. Elle n'eut aucun plaisir à embrasser son amant. À **cette douleur** en succéda une autre plus poignante: elle crut un instant que Missirilli savait son crime, tant son accueil fut glacé. (*Vanina Vanini*, p.770)

L'autre manière de représenter l'homme c'est de le montrer comme faisant partie de la société; ainsi, diverses relations sociales sont évoquées par les SN *ce secret* (exemple 5), *cette imprudence*, *cet honneur*:

(26) [...]; je lui ai donné un soufflet.[...] Poursuivi la nuit dans les rues de Rome après **cette imprudence** [...]. (*Vanina Vanini*, p.753)

(27) Missirilli qui arrivait fort triste, apprit là que le chef de la vente avait été arrêté, et que lui, jeune homme à peine âgé de vingt ans, allait être élu chef d'une vente qui comptait des hommes de plus de cinquante ans, et qui étaient dans les conspirations depuis l'expédition de Murat en 1815. En recevant **cet honneur** inespéré, Pietro sentit battre son coeur. (*Vanina Vanini*, p.758)

On trouve également des notions que l'on ne peut insérer dans aucune des catégories précédentes: il s'agit de

notions générales désignant une situation comme *affaire*, *circonstance*, *scène*:

(28) [Dans le contexte antérieur, il s'agit d'une conspiration organisée par Missirilli, chef d'une vente.]

[...] il s'écria avec douleur: — Ah! si **cette affaire-ci** ne réussit pas, si le gouvernement la découvre encore, je quitte la patrie. (*Vanina Vanini*, p.760)

Enfin, dans ce type de texte, l'emploi des termes métalinguistiques est attesté régulièrement, les exemples *ce récit*, *cette anecdote*, *ces mots* le montrent:

(29) Elle termina sa dénonciation par **ces mots**: "Cette vente est composée de dix-neuf membres; voici leurs noms et leurs adresses." (*Vanina Vanini*, p.760)

Comparés à (29), *cet aveu* (11), *ce refus* (9) renvoient également à des actes langagiers, mais ces deux derniers SN véhiculent une information de plus quant à la nature de ces actes langagiers.

C'est dans cette catégorie qu'il faut ranger les SN *cette idée* (14), *cette folle pensée* (15) qui représentent les paroles intérieures d'un personnage.

Le SN *cette résolution* dans l'exemple suivant:

(30) „Si je lui parle, se disait-elle, je suis perdue! Non, jamais je ne dois le revoir!” **Cette résolution** arrêtée, [...]. (*Vanina Vanini*, p.754)

a un double caractère: il se présente comme renvoi à un acte psychologique, et aussi comme le résultat de cet acte, une décision prise par le personnage.

Les renvois à des actes de parole, ou, plus souvent, de pensée ne manquent pas non plus dans l'article: voir l'exemple (20), ou encore (17) et (19).

#### CONCLUSION

Conformément à nos hypothèses, ces deux textes — malgré leur appartenance à des types de textes différents, — montrent suffisamment de traits communs pour pouvoir être comparés de la manière qui était présentée ci-dessus. Pourtant un élargissement du corpus sur d'autres textes donnerait un résultat plus fin, mais ce sera la tâche d'une analyse plus approfondie dans ce domaine.

#### BIBLIOGRAPHIE

STENDHAL, *Vanina Vanini*, in *Romans et nouvelles II*, Paris, Gallimard, 1952, pp. 748-772.

BENVENISTE, E., *Coup d'oeil sur le développement de la linguistique*, in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, pp. 18-31.

RIEGEL, M., PELLAT, J.-Ch., RIOUL, R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.

APOTHÉLOZ, D., *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Librairie Droz, 1995.



ISTVÁN TOLNAY

---

REMARQUES SUR L'ÉTUDE  
CONTRASTIVE DES PRÉVERBES  
FRANÇAIS ET HONGROIS

INTRODUCTION

**T**rès peu d'études sont actuellement consacrées aux préfixes et à la préfixation. Cette catégorie d'affixes pose pourtant des problèmes tout à fait spécifiques et intéressants, ne serait-ce que parce que ces marqueurs sont généralement issus de prépositions, latines ou grecques; leur statut et leur rôle sont donc *a priori* différents de ceux des suffixes, beaucoup plus étudiés – constate Dany Amiot dans la Postface de son ouvrage (Amiot, 1997).

La préfixation apparaît dans la littérature spécialisée en tant que mode de formation des mots; ces ouvrages traitent des mots et de leurs procédés de formation. Certains auteurs établissent des listes exhaustives de préfixes pour une langue donnée, ils opèrent un classement des préfixes et des prépositions; d'autres analysent des problèmes sémantiques

particuliers (comme, par exemple, la préfixation intensive, négative).

La préfixation, processus de formation des mots, est considérée par certains comme faisant partie de la composition, mode de formation des mots qui se caractérise par l'autonomie des constituants; le préfixe en tant qu'ancien adverbe ou ancienne préposition constitue la soi-disant composition par particules. D'autres auteurs considèrent la préfixation comme faisant partie de la dérivation, caractérisée par la non-autonomie d'au moins un de ses constituants, à la manière des suffixes. Le préfixe *sur-* (<lat. *super*) n'est pas plus autonome que le suffixe *-age* (*surprendre*, *élevage*). Pour ces auteurs, le critère étymologique n'est pas l'élément déterminant de l'analyse. Il est intéressant de remarquer que même dans le cas où la préfixation est considérée comme faisant partie de la dérivation lexicale, elle est souvent considérée comme secondaire par rapport au processus de la suffixation, cette dernière étant, une sorte de prototype de la dérivation.

Dany Amiot signale deux tendances divergentes qui apparaissent dans les ouvrages généraux consacrés à la formation des mots: la préfixation est considérée tantôt comme une opération lexicale, tantôt comme une opération syntaxique. Cette dernière attitude est représentée, entre autres, par Arsène Darmesteter, qui considère le mot composé comme une proposition en raccourci, et par Louis Guilbert, qui explique la création des unités lexicales par préfixation à partir de la structure syntaxique d'une phrase sous-jacente.

## LES PRÉFIXES VERBAUX (PRÉVERBES)

L'objet de la présente étude est l'analyse comparée des soi-disant préverbes français et hongrois. Une tâche bien difficile si l'on tient compte d'abord du fait que les deux langues appartiennent à des familles de langues différentes. D'autre part, les préfixes verbaux/préverbes représentent un objet d'étude relativement nouveau pour la recherche linguistique française. Des recherches très poussées ont été réalisées dans le domaine des langues slaves, germaniques ou finno-ougriennes. Cependant, dans la linguistique française même le terme de préverbe est controversé. Compte tenu de la diversité d'interprétations trop grande, nous n'allons présenter dans ce qui suit que deux approches théoriques concernant la notion de préverbe.

Dany Amiot affirme que la notion de préverbe n'est pas pertinente en français. En effet, pour que ce terme soit admis en français, il faut que les soi-disant préverbes se rattachent uniquement à des verbes. Or, ce n'est pas le cas, comme le montrent les exemples suivants:

en + verbe : *enserrer*

en + nom: *endiguer*

en + adjectif: *ennoblir*

Il faudrait donc parler non seulement de *préverbes* mais aussi de *présubstantifs* et de *préadjectifs*.

À la différence d'Amiot, André Rousseau défend la thèse selon laquelle la notion de préverbe est tout à fait pertinente pour le français. L'importance des préverbes en français peut être illustrée par l'analyse de la construction :

*enrouler du papier* = 'mettre (du papier) en rouleau' qui provient de la combinaison préposition + nom: (en+roul)er,

processus qui est un fait de dérivation syntaxique tout comme

*emprisonner* = (en+prison)er

*déporter* = (de+port)er

*embarquer* = (en+barque)er

*débarquer* =(de+barque)er

Les séries cohérentes et productives de verbes préverbes sont autant d'arguments pour soutenir l'idée de l'existence de préverbes en français.

Deux types de séries peuvent être cités:

1. Des séries formées sur le même lexème par la variation du préverbe:

former:

*conformer, déformer, informer, préformer, réformer, transformer*

prendre:

*apprendre, comprendre, entreprendre, s'éprendre, se méprendre, reprendre, surprendre*

tenir:

*s'abstenir, appartenir, contenir, détenir, entretenir, maintenir, obtenir, retenir, soutenir*

poser:

*antéposer, apposer, composer, déposer, disposer, entreposer, exposer, imposer, interposer, opposer, postposer, préposer, proposer, superposer, supposer, transposer*

À ces exemples il faut ajouter d'autres séries dont le verbe de base n'existe plus en français:

\*duire:

*conduire, déduire, induire, introduire,  
produire, réduire, séduire, traduire*

\*féder:

*afférer, conférer, déférer, différer, inférer,  
préférer, proférer, référer, transférer*

2. Des séries obtenues à partir d'un même préverbe associé à différents radicaux:

EN- :

*encaisser, encoder, endetter, endommager,  
enfariner, enfiler, enfoncer, engager,  
enregistrer, ensoleiller, ensommeiller,  
entasser, enterrer, etc.*

La liste n'est pas complète, loin de là ; et il faudrait y inclure la variante *em-* (cf. *empoisonner, emprisonner*, etc.).

Rousseau y ajoute d'autres formations dont la plupart apparaît aussi chez Amiot. Il s'agit des particules que l'on peut considérer comme les plus spécialisées dans la création de verbes:

a-	<i>aborder, attabler, affoler</i>
dé-	<i>déloger, débarquer, défroquer</i>
é-	<i>écorner, époumonner, écrémer</i>
entre-	<i>entrouvrir, s'entraider</i>
par-	<i>parsemer, parcourir</i>
pour-	<i>poursuivre, pourfendre</i>
pré-	<i>préparer, préférer, précreuire</i>

pro-	<i>prolonger, proclamer</i>
re-	<i>reconnaître, recréer, réfléchir</i>
sur-	<i>surmonter, survivre, surveiller</i>

L'argument le plus convaincant en faveur de la pertinence de la notion de préverbe est leur productivité. Les préverbes sont présents dans les néologismes du domaine scientifique et technique, dans la langue des journaux et même dans la langue populaire, dans des constructions plus ou moins récentes:

a-	<i>acculturer, alunir</i>
auto-	<i>autoconsommer, s'autocritiquer</i>
co/con-	<i>coprésider, concélébrer</i>
contre-	<i>contre-occuper</i>
dé-/dés-	<i>défatiguer, désenneiger</i>
en-	<i>s'encanailler</i>
im-/in-	<i>impulser, insécuriser</i>
inter-	<i>interagir, interférer</i>
per-	<i>perfuser</i>
pré-	<i>préchauffer, préemballer,</i>
re/ré-	<i>réécrire, renationaliser, renégocier</i>
sur-	<i>suradministrer, suréquiper</i>
trans-	<i>transcoder, transfuser</i>

Un dernier argument de Rousseau consiste en ce que l'ancien français a déjà fait preuve de la vitalité des préverbes hérités du latin en développant de très nombreuses formations nouvelles. Un ensemble de préverbes présentent une position mobile détachée du verbe:

particules disjointes comme: *par, mal, re,*

particules séparées comme: *fors, sus, sor*,  
 et par cela même expriment l'intensité de l'action

*Et cil qui fors s'an fu alez*

*Ot trouvé*

*Une assanblée de voisins*

(Perceval, 5905)

Cependant, au fur et à mesure que la langue évolue, disparaîtront les particules séparées ce qui aura pour conséquence que dans le français contemporain l'immense majorité des préverbes est soudée et forme corps avec le radical.

Nous avons vu que la délimitation entre les préfixes et les soi-disant préverbes reste un problème théorique difficile à résoudre pour la linguistique française. Il en est de même pour les théoriciens hongrois, même si les recherches dans ce domaine sont beaucoup plus poussées. Ainsi, Ferenc Kiefer cherche à donner aux préverbes une définition qui a comme point de départ l'opposition préfixe vs particule. Dans son acception les préverbes hongrois ne sont pas des préfixes car ils ne forment pas avec le verbe de base une unité syntaxiquement indissoluble.

En revanche, les particules (= préverbes) forment en hongrois une liaison lâche avec le verbe de base, se comportant en fait comme les particules de l'allemand:

allemand: *hinausgehen* → *Peter geht hinaus*

hongrois: *kimegy* → *Péter kimegy* ('Pierre sort.')

mais, en emphase: *Péter megy ki*. ('C'est Pierre qui sort.')

D'autre part, la définition des préverbes proprement dits est associée d'habitude à ce que les linguistes allemands

appellent *Aktionsart*, signifiant traditionnellement le mode de déroulement de l'action. Dans d'autres conceptions, on parlerait cependant d'oppositions aspectuelles, exprimées par l'absence et la présence du préverbe pour un même radical verbal. L'absence signifie l'aspect non-accompli ou imperfectif, alors que la présence du préverbe dénote l'aspect accompli ou perfectif, avec éventuellement un sens résultatif. Faisons remarquer que le préverbe par excellence de la perfectivisation en hongrois, c'est le préverbe *meg-*. Dans le dictionnaire Eckhardt, entre *megabroncsoz* et *megzsíroz*, on peut répertorier plus de 3500 articles.

Kiefer (2000, 477-479) établit neuf types de modes d'action qui s'expriment à l'aide de préverbes:

- a) la répétition  
*el-elolvas*  
*meg-megcsúszik*  
*be-benéz*
  
- b) la saturation  
*kialussza magát*  
*beborozik, beszalonnázik*
  
- c) la délimitation (dans le temps)  
*elcseveg*  
*eltölt*  
*eldolgozik*  
*elborozgat*  
*elbeszélget*
  
- d) la résultat  
*felmos*

*leszüretel*  
*elkölt*  
*megír*

- e) l'unicité (le semelfactif)  
*megcsóvál*  
*meglátogat*  
*megsimogat*
- f) le début de l'action (l'inchoatif)  
*elsírja magát*  
*felzúg*  
*megkondul*
- g) la totalité (dans l'espace)  
*bebiciklizik*  
*bejár*  
*beken*
- h) l'exagération  
*agyonpirosít*  
*agyonszárad*  
*agyonfagy*
- i) l'épuisement  
*tönkredolgozza magát*  
*agyontanulja magát*

Une étude comparée des préverbes français et hongrois est-elle possible et surtout peut-elle être utile à quiconque? Car, à première vue et compte tenu des considérations théoriques préliminaires, le champ de contact semble assez réduit. Étant

donné que les principales oppositions aspectuelles s'expriment en français dans le système des temps verbaux, il nous paraît plus pertinent de chercher les correspondances et les divergences plutôt dans certains domaines sémantiques, comme l'expression des rapports spatio-temporels, de la quantité, de l'intensité, de la négation et des rares cas, pour le français, d'opposition aspectuelle. Comparaison que nous trouvons utile du point de vue strictement linguistique, mais aussi du point de vue pratique, celui de l'apprentissage de la langue française ou de la langue hongroise.

Les préfixes verbaux français que nous nous sommes proposé d'étudier sur la base d'un corpus lexical sont – dans une première étape – les suivants:

1. Préverbes indiquant des rapports spatio-temporels:

sur- / sous-

a- / en-

entre-

extra- / trans- / outre-

pré- / post-

co-

2. Préverbes à valeur de quantité ou d'intensité:

sur- / sous-

3. Préverbes à valeur négative:

non-

a-

mé(s)-

dé(s)-

4. Préverbes exprimant des oppositions aspectuelles:

en-  
entre-  
par-  
re-  
pour-

LES PRÉVERBES À VALEUR SPATIALE ET LEURS  
CORRESPONDANTS HONGROIS

Afin de disposer du corpus le plus vaste possible nous avons extrait tous les verbes préfixés avec *sus-*, *sub-*, *super-*, *sous-*, *sur-*, des ouvrages lexicographiques que nous avons eu à notre disposition, à savoir:

Trésor de la langue française (TLF)

Le Petit Robert (PR)

Le Grand Larousse universel (GLU)

Eckhardt Sándor, Magyar-Francia Szótár (MFSZ)

Eckhardt Sándor, Francia-Magyar Szótár (FMSZ)

Dictionnaire du français des affaires (DFA)

Dictionnaire de gestion (DG)

Dictionnaire de constructions et d'architecture roumain-français (DCARF)

Quant à leur origine, ces préverbes sont issus de prépositions latines:

- *Sous-* est issu du latin *subtus* ('en-dessous', 'par-dessous') et de *sub* ('sous', 'en bas', 'au fond') ayant une valeur spatiale concrète (it. *sotto*, occ. *sot*, port. *sob*, roum. *sub*);

- *Sur-* provient du latin *super* ('par-dessus', 'au-dessus de') ayant une valeur spatiale concrète (roum. *spre*, occ. *subre*, esp. et port. *sobre*);
- *Sus-* vient du latin *susum*, variante de *sursum* ('en haut'). Élément de l'adverbe *sus* signifiant 'au-dessus', 'ci-dessus', 'plus haut';
- *Sub-* provient du latin *sub* ('sous') et exprime la position en dessous et, au sens figuré, le faible degré d'appréciation;
- *Super-* est un préfixe relativement nouveau (le verbe *superposer* est attesté en 1762), ayant le rôle de renforcement marquant le plus haut degré ou la supériorité.

Parmi ces préverbes, nous allons examiner deux cas : *sous-* et *sur-*, parce que les verbes créés à l'aide de leurs variantes (*sub-*, *super-*, *sus-*) sont moins nombreux et ont des valeurs semblables.

### Le champ sémantique du préfixe SOUS- et les sens correspondants en hongrois

Du point de vue formel, on peut distinguer des verbes préverbés:

1. aux éléments soudés : *soustraire*, *souscrire*
2. aux éléments séparés par un tiret: *sous-vendre*, *sous-louer*
3. aux éléments soudés avec élision de *-s*: *soulever*, *soulager*

Dans le sémantisme de ce préverbe, on retrouve l'élément de 'position spatiale d'infériorité au sens concret ou au sens figuré'. Exprimer la relation spatiale d'infériorité – tel est le rôle principal du préverbe *sous*. Les préverbes qui lui correspondent en hongrois expriment la même relation :

au sens concret:

*souligner* – *aláhíz*

*soussigner* – *aláír*

ou au sens figuré:

*sous-estimer* – *alábecsül, lebecsül*

*sous-évaluer* – *aláértékel*

*sous-entendre* – *beleért*

Dans ces cas, l'action exprimée par le verbe préverbé se caractérise par l'orientation du haut vers le bas en français comme en hongrois. Cette orientation est une propriété du préverbe, n'ayant aucune liaison avec le sens du verbe de base.

En revanche, dans le cas des verbes préverbés tels que

*soutenir* – *fenntart, kitart, eltart*

*soulever* – *felemel, felhajt, felver, felkavar*

on peut constater en hongrois, une orientation contraire d'en bas vers le haut. On pourrait dire que la construction française, du point de vue du locuteur hongrois paraît une combinaison impropre, avec une contradiction entre le sémantisme du préverbe et celui du radical:

*sous* + *lever*

*alatt, alá* ↔ *felemel*

une composition comme \*sur+lever serait plus acceptable pour la „logique” du hongrois.

De telles différences en ce qui concerne la vision de l'espace ne sont pas rares entre les deux langues. Elles sont marquées par un grand nombre de préverbes dont le hongrois se sert pour exprimer les sens multiples d'un même verbe français préverbé par *sous-*. Ainsi, dans Eckhardt on a pour

#### SOUTENIR

1. *tart*
2. *támogat*
3. *fenntart*
4. *eltart, fenntart*

5. *kitart*
6. *kibír, elbír, kiáll, kived*
7. *véd, fenmtart*
8. *visel*
9. *állít*
10. *aláfest*

Cela veut dire que les valeurs du même préfixe *sou(s)-* s'expriment en hongrois par divers préverbes à sens perfectif, élatif, ablatif, inessif, sublatif etc.

Le préfixe *sous-* est extrêmement productif: aux 210 termes du dictionnaire Eckhardt – dont 25 verbes – s'ajoutent des centaines de termes scientifiques et techniques très spécialisés (cf. les dictionnaires techniques des domaines les plus divers).

### Le champ sémantique de SUR- et ses correspondants en hongrois

Quant à leur forme, les verbes préverbés à l'aide de *sur-* sont tous soudés:

<i>surabonder</i>	<i>surimposer</i>
<i>surcharger</i>	<i>surnager</i>
<i>surchauffer</i>	<i>surpasser</i>
<i>surclasser</i>	<i>surprendre</i>

Le préfixe *sur-* est le pendant à sens opposé de *sous-*, et peut être défini comme indiquant une position spatiale de supériorité au sens concret ou au sens figuré:

*surnager*  
*survoler*  
*surestimer*  
*suralimenter*  
*surcharger*  
*surchauffer*

*surmener*

Dans ces derniers verbes, on découvre également une idée de quantité, d'excès au sens concret ou au sens figuré.

ASPECT ET PRÉFIXATION VERBALE

Les ouvrages que nous avons parcourus ne consacrent que très peu d'espace à la valeur des préverbes marqueurs de l'aspect. Or, les valeurs aspectuelles acquises par les verbes à la suite de la combinaison avec certains préfixes sont assez variées en français, et c'est la valeur la plus importante dans le cas des préverbes hongrois.

Les préfixes verbaux français peuvent avoir des valeurs aspectuelles nuancées:

- l'aspect inchoatif, l'entrée dans le procès:

*Il fallait l'endormir avec des paroles caressantes.*

(A. France)

- l'aspect perfectif

*faire – parfaire*

- l'aspect d'incomplétude

*ouvrir – entrouvrir*

- l'aspect itératif

*commencer – recommencer*

- l'aspect duratif

*suivre – poursuivre*

Le même préfixe peut prendre plusieurs rôles. Ainsi, *r(e)-* peut avoir une valeur

- itérative

*On n'entendait même pas retomber le mince ourlet de la mer* (G. Simenon)

- intensive

*remplir un sac* (cette valeur n'est plus transparente aujourd'hui)

- de renouvellement, correspondant à l'adverbe *de nouveau*

*regagner son pays*

Ce dernier implique parfois une phase négative comme phase antérieure

*reficeler* implique *déficeler*

donnant en fait une série à trois termes:

*habiller/déshabiller/rhabiller*

Nous avons vu qu'en français il n'y a qu'un nombre relativement réduit de préverbes qui peuvent attribuer au verbe une valeur aspectuelle. Par contre, en hongrois ce domaine est très vaste, les modifications sémantiques dues à l'emploi des préverbes sont très nombreuses.

#### CONCLUSION

Grâce à une étude contrastive des préverbes français et hongrois, on peut espérer obtenir, sur le plan théorique, une description plus nuancée de la notion de préverbe et de son statut, fort discuté, avant tout dans la langue française.

Sur le plan pratique, une telle étude peut contribuer au succès du travail aussi bien dans le domaine de la traduction que de l'enseignement.

Nous avons l'intention de revenir sur ces questions dans un travail plus détaillé.

**BIBLIOGRAPHIE**

- AMIOT, Dany, *L'Antériorité temporelle dans la préfixation en français*, Septentrion PU, 1997.
- CRISTEA, Teodora, *Grammaire structurale du français contemporain*, Bucureşti, 1983.
- CUNIȚA, Alexandra, *La formation des mots*, La dérivation lexicale en français contemporain, Bucureşti, 1982.
- DARMESTETER, Arsène, *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris, 1886.
- DUBOIS, Jean, *Grammaire structurale du français*, Paris, Larousse, 1967, 1969.
- GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage* Ed. Duculot, Gembloux, 1964.
- GUILBERT, Louis, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, 1975.
- KIEFER, Ferenc (szerk.), *Strukturális magyar nyelvtan 3; Morfológia*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 2000.
- PERROT, Jean, *Adalékok a meg- igekötő funkciójának vizsgálatához a mai magyar nyelvben*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1966.
- ROUSSEAU, André *et al.*, *Les Préverbes dans les langues d'Europe*, Septentrion PU, 1995.
- ROUSSEAU, André, *A propos des préverbes du français. Pour une méthodologie d'approche syntaxique*, Paris, PUF, 1995.
- VARGA, Gyula, *Gondolatok a magyar igekötők természetéről* in *Tanulmányok a magyar nyelvről*, 1978.



*"Le moyen français n'est pas un moment  
particulier du français moderne."\**

(Pierre Guiraud)

BEÁTA VARGA

---

**TOUT CE QUE DEUX FABLIAUX  
MÉDIÉVAUX PEUVENT NOUS  
RACONTER ...**

**L**es produits littéraires des temps anciens comme les épopées, poèmes, romans, fables et chansons peuvent nous informer non seulement sur la vie, les

---

\* Pierre Guiraud, *Le moyen français*, p.5

préoccupations, les croyances et l'imagination des ancêtres, mais aussi sur leur langue et leurs usages linguistiques. Le texte écrit, qui les conserve, dévoile progressivement ses secrets à travers sa matière, sa forme et son contenu. Une question se pose : « Est-ce qu'il peut nous renseigner sur la langue parlée d'une époque ancienne ? »

#### UNE LANGUE : LE FRANÇAIS

L'histoire de la langue française est et peut être étudiée selon différentes approches linguistiques et l'étude des changements phonétiques est une des principales approches diachroniques. L'étude des caractéristiques phonétiques d'un état de langue révolu peut nous aider non seulement à connaître le cours de l'évolution de la langue en question mais aussi à comprendre son état actuel avec toutes ses particularités synchroniques qui trouvent souvent des origines ou même des explications dans les changements diachroniques.

Au cours des siècles du Moyen Âge, le français, considéré comme la langue romane la plus germanisée, subit des changements qui l'éloignent considérablement du latin, ainsi que des autres langues romanes. La langue latine elle-même est soumise à des transformations dès le début de notre ère, et par conséquent, il existe quelques caractéristiques communes dans l'évolution phonétique de toutes les langues romanes : disparition de l'opposition de longueur, l'évolution des voyelles toniques libres qui, pour la plupart, se diphtonguent, palatalisation de nombreuses consonnes au contact du yod, affaiblissement des consonnes intervocaliques

et finales. Dans la langue française, ces transformations sont renforcées par d'autres, comme la labialisation systématique du latin [u] > [y], l'effacement des consonnes finales et/ou implosives, la réduction des hiatus résultant de la disparition des consonnes intervocaliques, la simplification des diphtongues et triptongues, etc.

L'érosion radicale de la quantité phonique est si considérable dans le français que, progressivement, elle nécessite des transformations grammaticales, en particulier syntaxiques : utilisation plus stricte des déterminants, des pronoms et des adjectifs ; distinction fonctionnelle des pronoms toniques et atones ; fixation de l'ordre des mots.

Mais l'évolution d'une langue ne peut pas être séparée de l'évolution de la civilisation dans laquelle elle sert de moyen de communication. En rapport avec la nature de la société féodale, un infini morcellement de parlers se produit dans la langue française, et à un certain degré, survit jusqu'à nos jours. La pluralité est présente et géographiquement et socialement, un plurilinguisme s'installe dès la formation du royaume franc : le latin dans la religion et dans les actes juridiques, les français dialectaux dans la vie quotidienne, le francique à la cour des Carolingiens. Avec l'avènement de la lignée Capétienne commence une centralisation du pouvoir, tandis qu'à partir du 12<sup>e</sup> siècle, sous Philippe Auguste et saint Louis, la royauté centrale s'étend vers l'Ouest et au Sud de la Loire. Malgré le commencement du processus de la centralisation, l'unification ne se produit pas d'un jour à l'autre, s'il se produit un jour. Dans cette société à mosaïques ainsi que dans sa langue aux nombreux dialectes (picard, lorrain, wallon, normand, anglo-normand, champenois, francien, poitevin, angevin, berrichon, bourguignon, franc-comtois), les changements apparaissent et progressent fort inégalement. Un

changement déjà révolu – à une certaine époque – dans une certaine région, peut ne pas avoir lieu ailleurs : la diphtongue *au* est réduite en [o] au 14<sup>e</sup> siècle dans le Nord du domaine d'oïl, mais toujours présente au milieu du 16<sup>e</sup> siècle en tant que diphtongue *ao* vers le Sud, d'après le témoignage de Louis Meigret, d'origine lyonnaise.

Cependant la communication, surtout entre les locuteurs des dialectes voisins, n'est pas totalement compromise : au contraire, les différences dialectales sont vite repérées et reconnues. Ces différences donnent souvent lieu à la dérision, féconde source d'inspiration pour beaucoup d'auteurs. Malgré la forte dialectisation dans l'oralité, la langue écrite évolue d'une façon particulière : « *Ce qui frappe dès sa "mise en écrit", c'est que le français est déjà une koïnè : une "scripta transdialectale". Dans aucun texte, même le plus dialectal, on ne trouve une parfaite homogénéité dialectale, toujours il y a une majorité des formes qui peuvent être comprises, donc, lues, dans les autres dialectes.* »<sup>1</sup>

Quoique les parlers médiévaux dans leur usage réel nous soient irrémédiablement fermés, nous pouvons trouver des moyens pour étudier quelques aspects de leur nature par des textes écrits dans lesquels le souci de fixer l'oralité est privilégié (imitation des parlers dans des dialogues d'œuvres littéraires) ou bien par des documents qui proviennent d'usage local, par exemple, des textes non littéraires comme les chartes. Tout de même, dans les textes littéraires nous avons un élément favorable à l'observation de la sonorité : la versification. Bien que le vers français soit l'héritier du système gréco-latin, il s'organise autour d'un nombre fixe de syllabes dont le

---

<sup>1</sup> Ch. MARCHELLO-NIZIA : *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, p. 28.

décompte est longtemps défini par des règles classiques (césure, hiatus, diérèse, synérèse, apocope, etc.). Cependant, l'élément principal est l'homophonie finale où les différentes rimes et assonances sont gérées dans leur identité phonique souvent aux dépens de leur aspect graphique. Donc les formes versifiées s'offrent en premier lieu aux études de l'aspect phonétique d'un état de langue très éloigné.

#### UNE ÉPOQUE : LE MOYEN FRANÇAIS

Au cours des siècles, la langue française traverse des périodes tour à tour florissantes et hésitantes. Les périodes florissantes sont les périodes riches en littérature comme par exemple l'ancien français et le français classique. Pendant longtemps, le moyen français était considéré simplement comme une époque transitoire entre l'ancien français et le français moderne. Malgré son aspect archaïque – utilisant encore au 14<sup>e</sup> siècle 50 % du vocabulaire de l'ancien français, qui sera réduit au 17<sup>e</sup> siècle à 4 % –, l'évolution de la prononciation est en gros achevée dès la fin du 13<sup>e</sup> siècle, ainsi à cet égard, il représente davantage une forme encore flottante et embarrassée du français moderne qu'une continuation de l'ancien français. Les transformations fondamentales, comme la réduction des diphtongues, la réduction des affriquées et la réduction des consonnes nasales, changent profondément la structure de la langue française, entraînant une réorganisation sémantique et syntaxique également. Cependant, l'aspect visuel reflété dans les documents de l'époque donne lieu à de nombreuses confusions, étant donné que l'orthographe



approximativement datés et/ou localisés, le chercheur peut observer l'usage contemporain d'une forme. De ce point de vue, le moyen français est délicat : la plupart des transformations se mettent en route déjà à la fin du 12<sup>e</sup> siècle et au début du 13<sup>e</sup>, mais elles ne s'accomplissent qu'au bout de plusieurs siècles. Ainsi aux 13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècles : l'amuïssement des consonnes implosives (*escrire* > [e:kri:R] *estre* > [ɛ:trə]), la réduction et/ou la monophthongaison des diphtongues ([uɛ] > [wɛ] > [ɛ] / [wa]); aux 14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles : la réduction des hiatus ; aux 14<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> siècles : la simplification des nasales (suivant une voyelle nasalisée les consonnes nasales implosives s'amuïssent, ou bien au contraire, se dénasalise la voyelle précédant une consonne nasale explosive : *bon* – *bonne* 12<sup>e</sup> s. [bõn – bõnə] > [bõ – bõn]); ainsi que l'amuïssement du [ə] dont le processus est entamé au 13<sup>e</sup> siècle et qui ne s'achève qu'au 18<sup>e</sup> siècle. Ces changements ne se répandent pas uniformément dans tous les dialectes, parfois ils prennent une autre direction (en picard la monophthongaison de la diphtongue [oi] en [o], dans certains dialectes du Sud du domaine d'oïl le maintien de la diphtongue [ao], même au 16<sup>e</sup> siècle).

Si nous nous intéressons particulièrement à la seconde moitié du 13<sup>e</sup> siècle, c'est pour relever quelques informations sur la présence de certains de ces changements.

### UN SIÈCLE : LE 13<sup>E</sup> SIÈCLE

Pour la plupart des chercheurs, le moyen français se situe entre le milieu du 14<sup>e</sup> siècle et le début du 16<sup>e</sup> siècle. Nous avons montré plus haut qu'un découpage aussi net n'est vraiment pas applicable à l'époque médiévale, puisque le contact entre les régions et leurs idiomes est fort accidenté et

inégal, par conséquent, la progression des changements dans cette civilisation et dans sa langue n'est jamais uniforme. Une hiérarchisation dialectale commence à s'établir très tôt ; et dès le milieu du 13<sup>e</sup> siècle c'est le français de l'Île-de-France, la langue maternelle des Capétiens, qui est considéré comme le "vrai" français, le "*bel français*". Il s'impose dans la littérature écrite aux dépens de dialectes aussi florissants que le champenois et le picard.

A partir de ce siècle-là, nous pouvons constater quelques-unes des transformations principales que montre le moyen français par rapport à l'ancienne langue. Les diphtongues commencent à montrer une certaine réduction, les consonnes doubles disparaissent, – disparition mal attestée dans les textes écrits –, l'amuïssement des consonnes finales se manifeste (dans l'orthographe ainsi que dans la versification), et commence l'affaiblissement du [ə] moyen. La disparition progressive de la déclinaison bicasuelle se révèle, d'un côté, par les fautes de plus en plus fréquentes dans la déclinaison, et de l'autre côté, par un début de la fixation de l'ordre des mots.

Nous proposons ici l'étude de cette étape de la langue française dans une forme littéraire particulière : le fabliau<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Il est intéressant d'observer l'origine de ce mot et son parcours : il remonte jusqu'à l'indo-européen \*bha 'parler' dont sont issus en grec *phênê* 'parole' et *phanai* 'parler' > *phasis* 'parole' que l'on retrouve dans les termes français *aphasie* 'impuissance de parole', *blasphème*, *prophète*, etc. La continuation en latin est *fari* / *fatus* dont sont originaires les mots comme *confier*, *confesser*, *profiter*, *professeur*, *enfant* 'qui ne parle pas encore' (*in-* : préfixe négatif), *fatalité*. Cette racine tellement "rentable" engendre en bas latin *fabulari* 'converser' qui, à son tour, donne naissance à différents termes : *fabulosos fama* 'bruit qui court' > *famousus* 'qui fait parler de lui' > fr. mod. *fameux* ; *infamis* 'perdu de réputation' > fr. mod. *infâme* ; *diffamare* 'décrier' > fr. mod. *diffamer*, et naturellement *fabula* 'propos, récit'. On rencontre la forme *fable* pour la première fois à la fin du 12<sup>e</sup> siècle signifiant 'parole, discours', d'une part, et 'conte, fable, bavardages', de l'autre. La signification du *fablel* se spécialise en 'petit conte ou fabliau, conte

### UN GENRE : LE FABLIAU

Les fabliaux, genre autonome de la littérature médiévale, composés par des professionnels (clercs, jongleurs, ménestrels, petits chevaliers, etc.) et destinés au même public aristocratique que les chansons de geste, sont d'une extrême diversité. Jean Dufournet nous en donne une description pertinente : « *Écrits entre 1160 et 1340, mais surtout au 13<sup>e</sup> siècle, les fabliaux, dont beaucoup ont disparu (il resterait cent cinquante sur un millier), sont des contes à rire, des récits courts et autonomes en vers octosyllabiques, sans valeur symbolique, ni référence à l'essence des choses, dont les agents sont des êtres humains, et qui relatent, sur un ton trivial, une aventure digne d'être racontée parce que plaisante ou (et) exemplaire. Ces œuvres, qui ont touché tous les milieux, constituent l'envers, le contrepoint et le contrepied de la littérature courtoise.*<sup>4</sup> » Elles mettent en scène des épisodes de la vie quotidienne avec une juste connaissance des mœurs et avec un éventail social largement ouvert puisque l'on y trouve chevaliers, clercs, prêtres et vilains.

La transgression des tabous moraux et religieux constitue souvent le noyau du récit. Le fabliau témoigne d'une époque où l'on a fini par accepter le modèle matrimonial imposé par l'Église, c'est-à-dire la monogamie officialisée par le sacrement du mariage, mais où la femme se trouve sous la dépendance de l'homme. De cette infériorité, d'une obéissance

---

plaisant en vers'. La forme *fabliau* elle-même est la variante picarde et elle est reprise au 16<sup>e</sup> siècle pour désigner le genre littéraire médiéval. En ce qui concerne l'évolution de sa signification dans le français au 12<sup>e</sup> siècle le *fabliau* désigne plutôt un court récit allégorique, au 13<sup>e</sup> siècle, à son âge d'or : 'conte à rire', mais au 16<sup>e</sup> siècle, lors de sa redécouverte : 'récit imaginaire'.

<sup>4</sup> DUFURNET, J. (éd.) : *Fabliaux du Moyen Age* Présentation, p. 9.

absolue imposée de force, la femme se libère par l'adultère. L'art du conteur se manifeste dans l'habileté de traiter une matière grossière avec élégance. De l'humour fin à l'obscénité, œuvre ludique par excellence, le fabliau se joue de tout : « *des personnages et des motifs littéraires, des mots et des proverbes, des rimes et de la versification, des croyances et des règles morales, sans d'ailleurs remettre en cause l'ordre social, même si le rire peut devenir grinçant*<sup>5</sup> ». Le merveilleux et l'ambigu exclus, la narration est plutôt serrée, abondant souvent en énumération et complétée par un arrière-plan géographique, temporel et/ou social pour provoquer un effet de réel, pour faire admettre qu'il y a là des personnages en chair et en os.

#### UN CORPUS : DEUX FABLIAUX

Le corpus de notre analyse est constitué de deux fabliaux provenant tous les deux d'un seul manuscrit<sup>6</sup> du 13<sup>e</sup> siècle.<sup>7</sup> Le premier, intitulé *Le dit des perdriz*, est anonyme, tandis que le deuxième est l'œuvre de Rutebeuf : *De la damme qui fist trois tours entour le moustier*.<sup>8</sup>

Rutebeuf, né sans doute en Champagne, vécut à Paris dans la seconde moitié du 13<sup>e</sup> siècle. Nous avons ainsi quelques points de repère non seulement chronologiques, mais géographiques également, donc nous pouvons nous attendre à

<sup>5</sup> DUFOURNET, J. (éd.) : *Fabliaux du Moyen Âge* Présentation, p. 15.

<sup>6</sup> Paris, B.N. fr. 837, f. 169 r<sup>o</sup>-170 r<sup>o</sup> et 305 v<sup>o</sup>-306 v<sup>o</sup>

<sup>7</sup> Les textes de ces fabliaux sont pris à l'édition de *Fabliaux du Moyen Âge*, présentation et traduction inédite par Jean DUFOURNET, Paris : Flammarion, 1998. pp. 140-149. et pp. 330-339.

<sup>8</sup> Pour simplifier la notation nous allons utiliser les abréviations P et D pour référer respectivement au *Dit des Perdriz* et à *La Damme qui fist trois tours entour le moustier*.

rencontrer un bon exemple de la *scripta* de la région parisienne. L'analyse détaillée nous éclairera sur ce point.

En ce qui concerne l'arrière-plan géographique, nous trouvons la mention de l'origine de l'écuyer trompé : « *Ne sai chartain ou berruier* » (D v. 18 'Je ne sais pas s'il était de Chartres ou de Berry'); ainsi que l'explication de l'arrangement des maisons (D vs. 39-44). Tandis que dans P l'auteur commence son récit par une auto-justification : ce n'est pas une fable, c'est-à-dire une pure fiction, un produit de l'imagination qu'il racontera à son public mais « *une aventure qui est vraie* » (P vs. 1-3). Le noyau dans les deux récits est le plaisir charnel : l'adultère dans le D et la gourmandise dans le P, quoique dans ce dernier, les vers 80:81 : « *a la dame vint sanz targier / si l'acole molt doucement* » indiquent qu'une liaison intime existe entre le prêtre et la dame gourmande, ce qui est tout à fait conforme à la logique des fabliaux où les plaisirs du corps et les plaisirs de la table sont fortement liés. En outre, dans les deux cas, c'est la femme qui finit par triompher par la ruse, à la fois obtenant la satisfaction de son désir et évitant la punition, pourtant bien méritée.

Les deux fabliaux sont rédigés en octosyllabes à rime plate, parsemés de dialogues. Naturellement, ces lignes ne sont pas "exemptes d'erreur", c'est-à-dire de quelques vers à 7 syllabes, mais l'agencement des rimes met en évidence que ces œuvres étaient, bel et bien, destinées à être racontées : de temps en temps les vers en rimes appartiennent à deux unités syntaxiques différentes ce qui est un bon soutien mnémotechnique, une aide pour le conteur, comme dans les vers suivants : *Qu'ele li fet a force entendre / Issi gaaigne la querele. / Jel di por une demoisele* (D vs. 14-15:16), *Mes au revenir tarda tant / que cuites furent les pertris. / La dame a la haste jus mis* (P vs. 12-13:14).

## UNE ANALYSE QUI SE SUBDIVISE

**Traits graphiques**

De prime abord, c'est la forme graphique<sup>9</sup> qui attire l'attention d'un locuteur du français moderne. En ancien français, le mot graphique tel que l'on le trouve actuellement dans les dictionnaires, ne coïncide pas systématiquement avec ce que l'on trouve dans les textes des manuscrits médiévaux : les clitiques (articles, pronoms personnels, prépositions, etc.) se trouvent souvent attachés au mot suivant. Au 13<sup>e</sup> siècle il se trouve déjà des séparations plus régulières, tout de même, il est possible de voir contractés les pronoms atones de C.O.D. au masculin avec le pronom personnel atone de la première personne du singulier (je + le) '*Jel di*' (D v. 16), '*Jel voi*' (P v. 100), ou bien avec la particule de négation (ne + le, ne + les) '*ele nel voit venir*' (P v. 39), '*nes en porterez mie*' (P v. 116), '*Et je n'en nes point a vendre* 'je n'en trouve plus du tout à acheter' (D v. 80). L'usage est tout de même flottant puisque l'on trouve avec quelques lignes de différence : '*Quant ele venir ne le voit*' (P v. 24). L'hésitation graphique se manifeste dans les diverses formes appliquées au même mot : *aventure* / *avanture* (P vs. 3 / 5) ; *ester* / *estre* (P vs. 37 / 147) ; *vrai* / *voir*

---

<sup>9</sup> N.B. : L'étude de la véritable graphie ancienne et de la ponctuation ne peut pas uniquement se baser sur les éditions modernes puisque les éditeurs effectuent inévitablement des corrections et ajoutent des signes diacritiques (accents, tréma, cédille) pour faciliter la lecture et le repère des unités. Cependant les publications soignées et rigoureuses (éditions critiques avec des notes sur le(s) manuscrit(s) ) sont largement utiles aux études sémantique, morphologique et phonétique. Nous faisons ici tout de même quelques remarques explicatives, quoique prudentes, sur la graphie de l'époque tout en étant consciente que, pour être justifiée et exhaustive, l'étude directe du manuscrit même s'impose.

(P vs. 3 / 101, 152, 153), *ainz / ainsi / ançois* (P vs. 103 / 36, 116 / 58), *issi* (D v. 15, 129), *menja / mengier* (P vs. 45 / 52).

Les lettres sont déjà multifonctionnelles : le *s* transcrit soit [s] sourd soit [z] sonore suivant sa position *sire, soir, (il) reminsist, eglise, franchoise, gesir*, mais on trouve *ss* [s] : *issi* (D v. 15.), *lassez : assez* (D vs. 67:68), (*que je*) *moustraisse* (P v. 138) ; et *c* [s] (*qu'ele*) *face : manace* (D vs. 167:168) *mençonge* (P v. 152). La lettre *i* transcrit soit la voyelle [i], soit la consonne [j] comme dans *praiel* (P v. 71) *escuier* (D v. 17), *berruier* (D v. 18), *mengiez* (P v. 121), *deviez* (D v. 155), *fuez* (D v. 82). La transcription traditionnelle *-(i)(n)gn-* de la nasale [ɲ] survit : *ataing : compaign* (P vs. 119:120), *viengne : besoingne* (D vs. 29:30), *si m'enseigna* (D v. 143).

Il y a un phénomène graphique très particulier en moyen français : la réintroduction de consonnes étymologiques. Quoique son "âge d'or" se situe plutôt aux 14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles, nous avons relevé une réintroduction graphique : celle de la lettre *h* avec un rôle purement diacritique dans *homme* (D v. 67) dont la forme en ancien français *om(me) / on* est trop raccourcie et donne lieu à des confusions avec l'article masculin au cas régime contracté avec *en* : *on / om*. Tandis que les substantifs comme *cors* (P v. 85) < lat. *corpus*, *tens* (P v. 107) < lat. *tempus*, *dois* (P v. 46) > lat. *digitus* affichent encore la forme phonétiquement réduite, gardant le souvenir de la déclinaison.

Cette réintroduction a un rôle primordial : favoriser la lisibilité et éventuellement effacer les nombreux homonymes homographiques de l'ancien français qui, par conséquent, se transformeront en français moderne en "simples" homophones. Un exemple tiré de notre corpus le mot *més* qui signifie une fois 'mais' < lat. *magis* D v. 53, et quelques lignes plus bas D v. 61 'plat, mets' < lat. *missum*.

### Traits morphologiques et syntaxiques

En ce qui concerne la morphologie, l'hésitation dans la déclinaison et la conjugaison démontre bien que ces systèmes sont en train de se transformer. Les substantifs fréquents et communs *vilain* (P) et *escuier* (D) sont employés correctement en cas sujet et régime, ainsi que l'article qui les précède, mais il y a par exemple une confusion pour *prestre* / *provoire*. À l'origine, *prestre* était le cas sujet (CS), *provoire* (*proverre*) le cas régime (CR), ensuite une généralisation de la forme *prestre* s'effectue. Dans D les deux formes semblent être plutôt des synonymes avec une restriction dans leur emploi : *provoire* est toujours en CR (vs. 20, 58), par contre *prestre* donne lieu à hésitation : *au prestre* (CR v. 33), *li prestre* (CS v. 50), *li prestres* (CS v. 113), *Dant prestres* (CS, apostrophe, v. 117), *d'avoec nostre prestre* (CR v. 129). Dans P le synonyme du *prestre* est le *chapelain* (CS au v. 78 et CR au v. 114). Mais l'utilisation des formes du substantif *prestre* est toujours confuse : *por le prestre* (CR v. 11), *li prestre* (CS v. 112), *li prestres* (CS vs. 26, 130, 136), *le prestre* (CS v. 148).

L'hésitation dans l'emploi de différentes formes, correspondant aux différents cas, montre que la désintégration de la déclinaison bicasuelle est en cours. La présence des anciennes structures indique une certaine stabilité syntaxique puisqu'en syntaxe, l'ordre des mots n'est pas encore fixé et la place des parties du discours n'a pas un rôle distinctif : *Ot li prestres fet son servise ; / Ses vestemenz lest a ploier / Et si vint la dame proier* (D vs. 26:28. 'après avoir fait son service, le prêtre négligea de plier ses vêtements et vint prier la dame'). Le maintien de toutes ces anciennes caractéristiques syntaxiques et morphologiques signale que les changements

phonétiques, pourtant déjà déclenchés, ne sont pas encore généralisés.

### 1.1.2 Traits phonétiques : 1. Consonnes

En ce qui concerne les principales transformations touchant les consonnes, nous n'en trouvons que peu de renseignements, étant donné que la transcription du système consonantique du français garde fondamentalement l'état du 11<sup>e</sup> siècle. La réduction des affriquées (ts / dz ; tʃ / dʒ > s / z ; ʃ / ʒ) se laisse deviner par certaines hésitations graphiques : *perdriz* (P : titre) / *pertris* (tout au long du récit dans P) ; *vallés* D v. 83 < af. *vaslet*, *varlet* < lat. pop. *vassellitus* ; *braz* D v. 90 < af. *bras*, *brac* < lat. *bracchium* ; *chiés* D v. 98 < af. *chese*, *chiese* < lat. *casa*.

De même, la désonorisation et l'amuissement des consonnes finales sont des phénomènes peu "spectaculaires" car la graphie les gardera jusqu'au français moderne. Quoique les rimes comme *prestre* : *preste* (D vs. 33:34), *teste* : *prestre* (D vs. 127:128) suggèrent déjà une tendance orale. Ainsi que le groupe *vo mal* (P v. 97) où la forme faible du possessif de la 2<sup>e</sup> personne du pluriel a perdu complètement sa consonne finale qui s'écrivait par *-z* mais se prononçait [s] déjà à la fin du 12<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>.

En même temps, la graphie du mot *sanc* 'sang' dans le D v. 126 : « *por le sanc* et *por le foie* » [k] fait ressortir le rôle particulier de la liaison dans la prononciation.

### 1.1.3 2. Voyelles

---

<sup>10</sup> H. BONNARD – Cl. RÉGNIER : *Petite grammaire de l'ancien français*, pp. 52-53.

Quoique la transcription du système vocalique français garde principalement l'état du 12<sup>e</sup> siècle, les changements vocaliques sont beaucoup mieux attestés.

**De nombreux hiatus** se révèlent après le comptage des syllabes. L'éditeur, conformément aux traditions des éditions critiques, indique ces hiatus par un tréma qui ne fait donc pas du tout partie du manuscrit, car ce signe diacritique est rajouté dans l'édition moderne pour orienter le lecteur. Parfois, en observant les rimes, nous pouvons facilement les identifier, comme dans les imparfaits du subjonctif : *Une fosse au talon feïsse / Et par trois jors i revenisse* (D vs. 147:148), *Je sui qui mot n'en deïsse / Se je anuit de cest soir isse.* (D vs. 163:164) ; et on suppose la même structure ailleurs : *Qu'ele ne feïst son voloir, / Cui qu'en deüst le cuer doloir.* (D vs. 23:24), *Si je seüsse ceste chose* (D v. 161). Certains verbes évoquent déjà leur forme moderne : *Mes a toz ses bons acomplir. / L'une pertris cort envair* (P vs. 19:20) ; tandis que d'autres gardent leur forme archaïque, oïr 'entendre' : *Quant cil oï que la fors iere* (D v. 99), aider : *Cele li dist : "Se Dieus m'aiit, / tantost que li prestres me vit..."* (P vs. 135:136).

Un hiatus particulier, très fréquent en ancien français, celui où deux voyelles identiques se rencontrent, figure dans quelques mots : *gaaingne* (D v. 15), *aatis* 'impatient' (P v. 112), *beoit* (*beer a* 'aspirer à' P v. 18), *ceenz* ('ici à l'intérieur' P v. 95), *leenz* ('là à l'intérieur' P v. 102). Leur réduction, grâce à l'effacement rapide des consonnes intervocaliques, commence très tôt, quoique dans nos exemples ces voyelles doublées comptent encore pour deux syllabes.

Le [ə] moyen s'amuit en hiatus le plus tôt en anglo-normand et ce processus atteint même le français central au 13<sup>e</sup> siècle. Cependant, il se fait nettement entendre jusqu'au 13<sup>e</sup> siècle en syllabe finale et devant l'accent. Sa présence dans les

vers suivants est un bel exemple du croisement des deux phénomènes, c'est-à-dire de la présence de [ə] en hiatus devant l'accent : *s'en pinça une peleüre / quar molt ama la lecheüre* (P vs. 15:16), *ainz s'en fũ grant aleüre / et cele crie a bone eüre* (P vs. 102:103) ; *Et s'en vint el boschet seoir / Por ce c'on nel puisse veoir* (D vs. 51:52). Ici le [ə] en hiatus précédant l'accent représente une syllabe autonome. En revanche, il ne compte jamais à la fin du vers dans tout notre corpus, tandis qu'à l'intérieur du vers, uniquement en position interconsonantique : « *S'on li demande que devindrent : / Ele dira que li chat vindrent » (P vs. 31:32), « *Fet li vallés comme la vostre ! / Foi que je doi saint Pol l'apostre » (D vs. 83:84).**

Il est intéressant d'observer les rimes dites féminines (c'est-à-dire terminées par un *e* instable). Dans les deux fabliaux, les syllabes finales se terminant en *voyelle + e instable* ne riment qu'entre elles, comme : *Puis s'escrie a granz alenees : / " Bien les en portez eschaufees ...* (P vs. 117:118) ; *" Dame ordre, viex pute provee / Vous soiez or la mal trovee* (D vs. 121:122) ; *Andeus les eles en menjue / Puis est alee en mi la rue* (P vs. 21:22), *S'au tiers jor ouvert le trovoie / C'estoit un filz qu'avoir devoie* (D vs. 149:150). Le comptage prouve que ces rimes ne comportent qu'une seule syllabe, une seule voyelle à valeur autonome. Nous pouvons donc supposer une certaine réduction du [ə], mais en même temps, il doit provoquer une différence perceptible dans la prononciation des voyelles qui le précèdent : elles doivent être allongées. C'est justement cette prononciation allongée qui peut justifier le traitement à part de ces rimes, malgré la présence d'une seule syllabe.

Dans le dernier exemple nous pouvons constater une certaine réduction dans les **diphthongues orales** aussi : elles

sont comptées pour une seule syllabe. Au 12<sup>e</sup> siècle un phénomène phonétique, dont l'explication est plutôt insuffisante pour le moment, donne une nouvelle direction à l'évolution des diphtongues : le basculement de l'accent, c'est-à-dire que dans les diphtongues, l'accent bascule du premier élément vers le deuxième. Ensuite le premier élément commence à se réduire progressivement, tandis que le deuxième s'ouvre davantage, et en conséquence, en français moderne nous avons, d'un côté, les séquences de semi-consonne+voyelle [wa], [je], [ɥi], etc., et de l'autre côté, des monophthongues, assimilées aux voyelles simples d'origines diverses. Dans les deux fabliaux nous pouvons repérer quelques commencements de cette réduction<sup>11</sup> :

- ◆ *oi* dans *oi* : P vs. 109:110, 122:123, *oie* : D vs. 31:32, 125:126, 159:160, *oir* : P vs. 17:18, 145:146, 151:152, D vs. 1:2, 23:24, 59:60, *oire* : D vs. 19:20, *ois* : D vs. 43:44, *oise* : D vs. 41:42, *oit* : P vs. 23:24, 139:140, *oile* : D vs. 47:48.

La particularité de cette diphtongue est justement qu'elle garde sa graphie à partir du 12<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, cependant sa prononciation change progressivement. Après le basculement de l'accent, le premier élément commence à se fermer, tandis que le deuxième à s'ouvrir. Donc au 13<sup>e</sup> siècle, on rencontre [ué] > [wé] qui, à la fin de ce même siècle, s'ouvre davantage en [wá] ou se réduit en [é]. L'état le plus probable dans nos textes est la forme déjà atteinte de réduction [wé] puisqu'elle compte pour une seule syllabe et elle ne se trouve jamais en rime avec [u] + [e], mais les formes qui ultérieurement suivent des évolutions différentes riment

---

<sup>11</sup> Nous n'effectuerons pas une énumération exhaustive des formes graphiques dans les cas où elle ne fournit aucune information complémentaire à part sa quantité.

encore : *Quar molt volontiers les verroit / Et je le menai la tout droit* (P vs. 139 : 140) ; *Qu'a saint Ernoul doit la chandoile / Le soir qu'il ot ja mainte estoile* (D vs. 47 : 48), donc ni la simplification en [ɛ], ni l'ouverture en [wa] ne sont encore accomplies.

Une seule exception semble se présenter : *Que le soir en un boschet viengne : / Parler li veut d'une besoingne* D vs. 29:30, où les variantes (puisqu'en français moderne les formes courantes seront *vient / besogne*) en rime comportent probablement une monophongue [e].

- ◆ *ue* dans *uet* : P vs. 51:52, (*puet*) D v. 6 ; *ueil* : P vs. 1:2 ;
- ◆ *eu* : (*veut*) D v. 5, (*feu*) P, v. 7, (*deus*) P v. 5 ;

Ces diphtongues se réduisent parallèlement très tôt et aboutissent au même son : [ue] / [eu] > [wé] / [éu] > [ɥé] / [éɥ] > [ɥœ] / [œɥ] > [œ]. La fermeture de [u] en [w] et la palatalisation en [ɥ] doivent se dérouler avant le 13<sup>e</sup> siècle puisque *ue* [ɥé] ne se confond jamais avec *oi* [wé]. En observant les seules rimes *puet* : *estuet* (P vs. 51:52) nous pouvons supposer de nouveau la présence de la combinaison de *semi-voyelle* + *voyelle* comptant pour une seule syllabe. C'est la forme même qui peut nous surprendre : la 3<sup>e</sup> personne du singulier à l'indicatif du verbe *pooir* est 'fidèle' à elle-même tandis que la forme de la 3<sup>e</sup> personne du singulier à l'imparfait du verbe *estre* n'est pas régulière du tout. Pourrait-on en déduire la présence d'un état transitoire ? Mais lequel ? En [ɥé] ou bien en [wé] ? Ce seul exemple nous laisse perplexé.

- ◆ *ui* dans *ui* : D vs. 21:22, *uit* : D vs. 91:92 ;

La réduction dans cette séquence est très infime : elle aboutit en français moderne en [ʁi], c'est-à-dire que le premier élément se ferme davantage en semi-consonne tout en gardant sa nature labio-palatale. Par contre, le texte illustre bien le caractère aléatoire des changements phonétiques puisque l'on y trouve : *si les prist et si s'en fui / mes je gueres ne le sivi* (P vs. 143 : 144) où le verbe *fuir* est bisyllabique tandis que le participe passé du verbe *suivre* est réduit en deux syllabes monophthonguées.

- ◆ *ai* dans *ai* : P vs. 47:48, *aie* : P vs. 3:4, *ais* : D vs. 77:78, *aisse* : P vs. 137:138 ;

Nous retrouvons cette graphie très fréquente dans les deux textes, pourtant la réduction de la diphtongue semble être achevée vers la fin du 12<sup>e</sup> siècle : [ai] > [æe] > [e]. A l'intérieur du vers, même avant la rime on trouve des formes transcrites par *e* affirmant cette théorie : *meson* (P v. 130, D v. 36, 44, 50), *seson* (D v. 35), *reson* (D v. 104) ; et plus rarement en rime : *debonere / afere* (D vs. 9:10). Cependant, nous pouvons supposer un certain allongement du son en position accentuée qui peut expliquer le maintien prolongé de la graphie.

- ◆ *ie* dans *ie* : P vs. 41:42, *ier* : P vs. 49:50, 73:74, 79:80, D vs. 5:6, 59:60, *iere* : D vs. 99:100, 57:58, *iez* : P vs. 60:61, 87:88 ;

Cette diphtongue se trouve le plus souvent dans les terminaisons verbales. Dès le début du moyen français elle commence à se fermer en [e], d'abord après les consonnes chuintantes [ʃ] / [ʒ], ensuite dans les autres terminaisons par analogie et sa graphie s'adapte vite. Dans sa graphie, ce changement se reflète

très vite, par conséquent, ici la transcription suggère l'état transitoire de la diphtongue probablement réduite en [jé].

Les **diphtongues nasales** montrent les mêmes caractéristiques que les orales, c'est-à-dire transcrites à l'ancienne, mais comptées seulement pour une seule syllabe.

- ◆ *ien* : D vs. 65:66 ;

Encore une fois : comptée pour une seule syllabe, donc une réduction partielle s'est déjà produite [iɛ̃] > [jɛ̃]. Malgré sa faible présence dans le corpus, c'est une forme qui survivra telle quelle jusqu'à nos jours.

- ◆ *ain* : P vs. 112:113, 123:124, *aine* : P vs. 7:8, D vs. 85:86, *aint* : P vs. 125:126 ;

Une autre diphtongue nasale dont la transcription se maintient même en français moderne, mais dont la prononciation se simplifie en une seule voyelle nasale [ɛ̃]. Puisqu'elle ne rime pas avec d'autres terminaisons, il est probable que la simplification ne soit pas encore aboutie ou bien qu'on trouve ici le même type d'allongement que dans la séquence orale *ai*.

Les rares **triphthongues** repérées ne se trouvent jamais en rime :

- ◆ *ieu* : (*lieu*) P v. 2, (*Dieus*) P v. 17,
- ◆ *iau* : (*fabliaus*) P vs. 1, 150, 156, (*biaus*) D v. 64 ;
- ◆ *aou* : (*saoulee*) P v. 54 ;

Mais ayant recours au comptage des syllabes encore une fois, il est évident que *iau* et *ieu* ne forment qu'une seule syllabe, donc leur réduction est déjà en cours, tandis que *aou* comporte deux syllabes. Une seule exception intéressante attire

l'attention : *le tiers d'une lieue franchoise* D v. 42 ou l'unité de mesure 'lieue' est comptée pour deux syllabes. Nous pensons trouver l'explication plutôt dans la graphie que dans la diphtongaison : le mot s'écrivait en ancien français soit *lieue*, soit *live*, puisque dans les manuscrits médiévaux, suivant les habitudes antiques, les lettres *v* et *u* s'appliquaient longtemps indifféremment à la voyelle [u] et à la consonne [v]. Cela semblerait expliquer le mot bisyllabique.

Dans la séquence *iau*, le *u* résulte de la vocalisation de *l* devant *s*. La forme se terminant en *u* se généralisera ultérieurement par analogie même au singulier (oiseau, chapeau, etc.), mais notre corpus contient plusieurs mots de forme non vocalisée : *coutel* P vs. 72, 87, 99 ; *oisel* P v. 95 ; *chapel* P v. 100 ; *morsel* D v. 70 ; *avel* D v. 170. En ce qui concerne le mot *fabliau*, nous pouvons retrouver sa forme proprement française *fablel* dans les deux fabliaux (P v. 155, D v. 169), tandis que *fabliaus*, considérée comme la forme picarde uniquement en P.

#### ◆ [o] et [u]

L'observation des **voyelles simples** révèle des phénomènes de différentes natures.

Les orales vélares attirent particulièrement l'attention grâce à leur transcription hésitante. Au cours de l'évolution phonétique du latin vers l'ancien français, le système vocalique se trouve déséquilibré par l'ouverture de l'élément le plus fermé de la série labio-vélaire de [u] en [o]. Il réapparaît vers l'ancien français classique par la vocalisation de [l] préconsonantique et par la fermeture de [o]. En français moderne [u] est transcrit, en règle générale, par le digraphe *ou* qui figure déjà dans nos textes. Nous n'avons trouvé qu'une seule rime le contenant : *reprouche* : *bouche* (D vs 69:70), par

contre, il est fréquent à l'intérieur des vers : *vous* (P vs. 72, 78, 84, 88, D vs. 68, 106, 112, 114, 118, 122), *doucement* (P v. 81), *douçor* (P v. 45), *douz* (D v. 64), *voudroit* (D v. 1), *ou* (D vs. 18, 31), *moustier* (D v. 144), *couvertes* (P v. 65). Ce digraphe, d'origine, peut transcrire un [o] suivi d'un [l] vocalisé en [u] ou bien un [o] en position accentuée subissant une diphtongaison.

Tous ces processus commencent et même peuvent s'accomplir bien avant la rédaction de nos fabliaux, tout de même notre corpus semble fixer un état de transition où toutes les phases des processus se présentent : la diphtongue peut se simplifier en [u] ou se différencier en [ou] ensuite par différentes étapes se transformer en [œ]. Tous ces phénomènes se produisent fort inégalement dans les différents dialectes : ainsi *moult* (D v. 21, 41), *molt* (P v. 16, 30, 139) peuvent indiquer que les deux fabliaux n'étaient pas produits et/ou rédigés par les usagers d'un même dialecte. Cependant à l'intérieur d'un même dialecte plusieurs phases coexistent, comme : *vout* (D vs. 60), *veut* (D v. 5), *voudroit* (D v. 1), *voudroie* (D v. 85), *voloir* (D v. 23), *(il) pot* (D v. 120), *(il) puet* (D v. 6).

Cette coexistence est illustrée également par la présence des formes anciennes : *jour* (D vs. 6, 25, 149, 150, etc.), *por* (D vs. 8, 16, 22, 52, etc., P vs. 1, 11, 38, 49, etc.), *sovent* (D v. 64), *tor* (D v. 145), *onor* (D v. 146), où aucune transformation phonétique n'est mise en évidence. L'apparition des homophones homographiques est une des conséquences : *cort* (P vs. 75:76 'cour (f) : (il) court'). Même la distinction grammaticale ou sémantique n'est pas soulignée : *toute* (adverbe : D vs. 7, 34, 66, P v. 42, pronom indéfini : P v. 52, ), *tout* (adverbe : P v. 44), *toz* (adverbe : D v. 55, déterminant : P v. 19).

## ♦ [e] / [ɛ]

La distinction de ces voyelles palatales illabiales est malaisée dans les textes. Elles sont transcrites toujours par la lettre *e* ainsi que [ə] et les rares accents aigus n'indiquent que la distinction entre [ə] et [e/ɛ] et non entre [e] fermé et [ɛ] ouvert : D vs. 165:166 où *pés* 'paix' et *jamés* 'jamais' indique quand même l'aboutissement d'une transformation, la simplification de la diphtongue [ai].

## ♦ [i] et [y]

Les voyelles orales palatales les plus fermées sont relativement stables, elles gardent leur timbre en position inaccentuée ainsi qu'en position accentuée : *pertris* : *pis* (P vs. 57:58), *dire* : *sire* (D vs. 63:64) ; *menjue* : (*la*) *rue* (P vs. 21:22), *tue* : *batue* (D vs. 113:114).

Nous pouvons observer quelques **monophthongues nasales**. La nasalisation est un processus spécifique de l'histoire de la langue française : d'abord ce sont les voyelles les plus ouvertes /a/, /o/ qui se nasalisent au contact des consonnes nasales [m], [n], [ɲ], ensuite les moyens /e/ /œ/ et finalement même les plus fermées /i/ /y/ et /u/ subissent cette transformation. Cependant, très tôt, presque parallèlement, une dénasalisation se déclenche quand la consonne nasale se trouve en position intervocalique : *amie* (D v. 20), *fame* (D v. 5), *dame* (P v. 14), *fame* : *dame* (D vs. 95:96), *comme* (P v. 61). En outre, [ē] s'ouvre davantage et se confond vite avec [ā]. La confusion fréquente des graphies *en/an* : *aventure* / *avanture* (P v. 3, v. 5) *mangier* / *mengier* (P v. 52) / *menjue* (P v. 21) / *menja* (P v. 45) < lat. *manducare* ; *samble* (D v. 49) < lat. *similare* / *s'amble* (D v. 49:50) indique que cette ouverture est

déjà accomplie, comme dans les rimes *demande : rande* ('qu'il rende' D vs. 103:104) et *chambre : membre* (D vs. 87:88).

Quant aux autres nasales nous n'avons que des informations maigres puisqu'elles sont rares en rimes : *randon : meson* (P vs. 128:129) en plus, elles ne riment qu'entre elles (*in/ind/int*) *covint : sovint* (D vs. 57:58), par conséquent, il est difficile d'identifier une éventuelle ouverture [i] en [ē] et [ō] en [ō].

#### UN MANUSCRIT, UN SEUL DIALECTE ?

L'analyse linguistique, et surtout phonétique, est souvent mise en péril par les traditions médiévales, c'est-à-dire la diffusion des manuscrits par le biais des copies. Faute de règles orthographiques, et souvent inconsciemment, les copistes remanient le texte au cours de leur travail. De cette façon, les éventuels traits dialectaux originaux peuvent disparaître, se remplacer, ou tout simplement se confondre avec d'autres traits, ceux de l'idiome maternel du scribe.

Notre corpus se trouve dans un seul manuscrit (voir *Notes 6 et 7*, ci-dessus), et puisque ce dernier rassemble plusieurs récits de différents auteurs, anonymes ou non, il doit être une copie ultérieure aux créations littéraires.

Dans ce manuscrit seul l'un des auteurs est précisé : Rutebeuf, un poète d'origine champenoise ; l'autre nous reste anonyme. Cependant, le texte nous fournit quelques éléments révélateurs : tout d'abord, la dénomination même de *fabliau*. Des études récentes ont démontré que le suffixe *-iau* « est une caractéristique non seulement champenoise, mais commune aussi à la Picardie et à la Wallonie »<sup>12</sup>. Ensuite, une rime

<sup>12</sup> Y. KAWAGOUCHI : *Frontière linguistique de la Champagne occidentale*, p. 123.

contenant la terminaison diminutive en *-et* : *petitet* : *souavet* (P vs. 43:44), est une caractéristique des parlers de la Champagne occidentale.

Même si ces éléments sont rares et infimes, et la diversité des formes est plutôt embarrassante – *veut* (D v. 30), *vout* (D v. 60) ; *puet* (D v. 6, P vs. 51, 88) *pot* (D v. 120) – nous nous penchons à adopter l'idée que le manuscrit était rédigé durant la seconde moitié du 13<sup>e</sup> siècle, dans une *scripta* gardant les traces d'une origine du Nord, Nord-est, probablement celle du/des copiste/s. Bien que les deux textes montrent plusieurs divergences, tous les deux comportent les traces des mêmes transformations phonétiques et morphologiques déjà entamées.

La taille du corpus ne nous permet pas une localisation plus précise, mais les différents éléments découverts nous orientent chronologiquement ainsi que géographiquement.

#### ET SI L'ON TIRAIT UNE CONCLUSION...

L'analyse du corpus met en évidence que toutes les transformations principales du moyen français sont déjà mises en route lors de la rédaction de ces deux fabliaux. Les graphies et les rimes illustrent bien la coexistence des différentes formes et étapes de l'évolution d'un même élément : simplification des diphtongues, triptongues et affriquées ; désintégration du système bicasuel, l'amuissement des consonnes finales et implosives. Le lexique et la syntaxe paraissent les domaines les plus conservateurs, domaines qui subissent souvent les répercussions des transformations perturbantes, déclenchées ailleurs.

Malgré la présence d'une *scripta* transdialectale, une certaine localisation nous était possible, ce qui démontre, encore une fois, que les changements oraux pouvaient laisser

des traces dans le code écrit malgré la nature de plus en plus figée de ce dernier.

Sous quelques réserves, nous pouvons en déduire maintes informations et la langue écrite peut servir de bonne base d'analyse linguistique et phonétique jusqu'à sa régularisation extérieure, la fixation des règles orthographiques.

**BIBLIOGRAPHIE :**

*Fabliaux du Moyen Age* présentation et traduction inédite par Jean DUFOURNET Paris : Flammarion, 1998.

*Choix de fabliaux* publié par Guy Raynaud de Lage, Paris : Champion, 1986.

BONNARD, Henri – RÉGNIER, Claude : *Petite grammaire de l'ancien français*, Paris : Editions Magnard, 1989.

BOUTET, Dominique : *Les fabliaux*, Paris : PUF, Coll. Etudes littéraires, 1985.

CHAURAND, Jacques : *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris : Seuil, 1999.

DAUZAT, Albert – DUBOIS, Jean – MITTERAND, Henri : *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris : Librairie Larousse, 1971.

GOSSEN, Charles-Théodore : « Graphème et phonème : le problème central de l'étude des langues écrites du Moyen Age » in *Revue de Linguistique Romane* t. 32 n° 125-126, 1968. pp. 1-16.

GREIMAS, Algirdas Julien : *Dictionnaire de l'ancien français* Paris : Larousse, 1994.

- GUIRAUD, Pierre : *Le moyen français*; Paris : PUF, Coll. “ Que sais-je ? ”, 1963.
- HERMAN, József : *Précis d'histoire de la langue française*, Budapest : Nemzeti Tankönyvkiadó, 1967.
- KAWAGUCHI, Yuji : « Frontière linguistique de la Champagne occidentale au XIII<sup>e</sup> siècle », in *Revue de Linguistique Romane* t. 59 n°233-234. pp. 117-130.
- MARCELLO-NIZIA, Christiane : *Le français en diachronie. Douze siècles d'évolution*, Paris : Ophrys, 1999.
- PICOCHÉ, Jacqueline – MARCELLO-NIZIA, Christine : *Histoire de la langue française*, 5<sup>e</sup> édition revue et corrigée, Paris : Editions Nathan, 1994.

A N N E X E

LE DIT DES PERDRIZ

- Por ce que fabliaus dire sueil,  
En lieu de fable dire vueil  
Une aventure qui est vraie  
4 D'un vilain qui delez sa haie  
Prist deus pertris par aventure.  
En l'atorner<sup>13</sup> mist molt sa cure,  
Sa fame les fist au feu metre.  
8 Ele s'en sot bien entremetre<sup>14</sup> :  
Le feu a fet, la haste atorne  
Et li vilains tantost s'en torne,  
Por le prestre s'en va corant  
12 Mes au revenir tarda tant  
Que cuites furent les pertris.  
La dame a la haste<sup>15</sup> jus mis<sup>16</sup>  
S'en pinça une peleüre<sup>17</sup>,  
16 Quar molt ama la lecheüre<sup>18</sup>.  
Quant Dieus li dona a avoir,  
Ne beoit<sup>19</sup> pas a grant avoir,  
Mes a toz ses bons acomplir.  
20 L'une pertris cort envair<sup>20</sup>,

---

<sup>13</sup> *en l'atorner* 'dans la préparation'

<sup>14</sup> *entremetre, s'en* 's'en occuper'

<sup>15</sup> *haste* 'broche'

<sup>16</sup> *jus metre* 'déposer'

<sup>17</sup> *peleüre* 'épluchure'

<sup>18</sup> *lecheüre* 'friandise'

<sup>19</sup> *beer a* 'aspirer à'

<sup>20</sup> *envair* 'attaquer'

- Andeus les eles en menjue<sup>21</sup>,  
Puis est alee enmi la rue  
Savoir si ses sires venoit.  
24 Quant ele venir ne le voit,  
Tantost arriere s'en retorne  
Et le remanant<sup>22</sup> tel<sup>23</sup> atorne :  
Mal du morsel qui remainsist !  
28 Adonc s'apenssa et si dist  
Que l'autre encore mengera,  
Molt tres bien set qu'ele dira  
S'on li demande que devindrent :  
32 Ele dira que li chat vindrent  
Quant ele les ot arrier tretes,  
Tost li orent des mains retretes  
Et chascuns la seue en porta.  
36 Ainsi, ce dist, eschapera.  
Puis va en mi la rue ester  
Por son mari abeveter<sup>24</sup>,  
Et quant ele nel voit venir,  
40 La langue li prist a fremir  
Sus la pretris qu'ele ot lessie ;  
Ja ert toute vive enregie  
S'encor n'en a un petitet.  
44 Le col en tret tout souavet  
Si le menja par grant douçor,  
Ses dois en leche tout entor.  
" Lasse ! fet ele, que ferai ?  
48 Se tout menjüë, que dirai ?

---

<sup>21</sup> 'en mangea les deux ailes'

<sup>22</sup> *le remanant* 'le reste'

<sup>23</sup> *tel* 'de telle façon'

<sup>24</sup> *abeveter* 'guetter'

- Et comment le porrai lessier ?  
 J'en ai molt tres grant desirrier.  
 Or aviegne qu'avenir puet,  
 52 Quar toute mengier le m'estuet. ”  
 Tant dura cele demoree  
 Que la dame fu saoulee  
 Et li vilains ne tarda mie.  
 56 A l'ostel vint, en haut s'escrie :  
 “ Diva ! sont cuites les pertris ?  
 – Sire, dist ele, ainçois va pis !  
 Quar mengies les a li chas. ”  
 60 Li vilains saut isnel le pas<sup>25</sup>,  
 Seure li cort comme enragiez ;  
 Ja li eüst les ieus sachiez<sup>26</sup>  
 Quant ele crie : “ C'est gas !<sup>27</sup> c'est gas !  
 64 Fuez, fet ele, Sathanas<sup>28</sup> !  
 Couvertes sont por tenir chaudes.  
 – Ja vous chantaisse putes Laudes<sup>29</sup>,  
 Fet il, foi que je doi saint Ladre<sup>30</sup> !  
 68 Or ça, mon bon hanap de madre<sup>31</sup>  
 Et ma plus bele blanche nape  
 Si l'estenderai sus ma chape<sup>32</sup>  
 Souz cele treille en cel praiel<sup>33</sup>.

---

<sup>25</sup> *isnel le pas* ‘sur-le-champ’

<sup>26</sup> *sachier* ‘arracher’

<sup>27</sup> *c'est gas !* ‘c'est pour rire !’

<sup>28</sup> *Sathanas !* ‘Satan’ : terme d'injure ;

<sup>29</sup> *Laudes* : office qui suit les Matines, emploi ironique.

<sup>30</sup> *saint Ladre* ‘saint Lazare’

<sup>31</sup> *madre* ‘bois veiné’

<sup>32</sup> *chape* : vêtement utilitaire qui protège de la pluie et du froid, à la différence du *mantel*, vêtement de dessus riche, taillé en ronde et sans manche.

<sup>33</sup> *praiel* ‘petit pré appartenant à la maison’

- 72 – Mes vous prenez votre coutel  
Qui grant mestier a d’agusier  
Si le fetes un pou trenchier  
A cele pierre en cele cort. ”
- 76 Li vilains se despoille et cort,  
Le coutel tout nu en sa main.  
Atant ez vous<sup>34</sup> le chapelain  
Qui leenz venoit por mengier ;
- 80 A la dame vint sanz targier  
Si l’acole molt doucement,  
Et cele dist simplement :  
“ Sire, dist el, fuiez ! fuiez !
- 84 Ja ne serai ou vous soiez  
Honiz ne malmis de vo cors.  
Mes sires est alez la fors  
Por son grant coutel agusier
- 88 Et dist qu’il vous voudra trenchier  
Les coilles s’il vous puet tenir.  
– De Dieu te puist il souvenir !  
Dist li prestres, qu’est que tu dis ?
- 92 Nous devons mengier deus pertris  
Que tes sires prist hui matin. ”  
Cele li dist : “ Par saint Martin,  
Ceenz n’a pertris nē oisel ;
- 96 De vo mengier me seroit bel  
Et moi peseroit de vo mal,  
Mes ore esgardez la aval  
Comme il aguisse son coutel.
- 100 – Jel voi, dist il, par mon chapel,  
Je cuit bien que tu as voir dit. ”  
Leenz demora molt petit,

---

<sup>34</sup> ez vous ‘voici’

- Ainz s'en fuï grant aleüre  
104 Et cele crie a bone eüre :  
    " Venez vous en, sire Gombaut<sup>35</sup> !  
    – Qu'as tu ? dist il, se Dieus te saut.  
    – Que j'ai ? tout a tens le savrez,  
108 Mes se tost corre ne poez,  
    Perte i avrez si com je croi,  
    Quar, par la foi que je vous doi,  
    Li prestre en porte voz pertris. ”  
112 Li preudom fu toz aatis<sup>36</sup>,  
    Le coutel en porte en sa main  
    S'en cort après le chapelain.  
    Quant il le vit, se li escrie :  
116 “ Ainsi nes en porterez mie ! ”  
    Puis s'escrie a granz alenees<sup>37</sup> :  
    “ Bien les en portez eschaufees !  
    Ça les lerez se vous ataing !  
120 Vos seriez mauvés compaing  
    Se vous les mengiiez sanz moi ! ”  
    Li prestre esgarde derriere soi  
    Et voit acorre le vilain ;  
124 Quant voit le coutel en sa main,  
    Mors cuide estre se il l'ataint ;  
    De tost corre pas ne se faint<sup>38</sup>,  
    Et li vilains pensoit de corre  
128 Qui les pertris cuidoit rescorre<sup>39</sup> ;  
    Mes li prestres de grant randon<sup>40</sup>

---

<sup>35</sup> *Gombaut*, un vilain

<sup>36</sup> *aati* 'impatient'

<sup>37</sup> *alenee* 'halètement'

<sup>38</sup> *faindre* (soi) 'hésiter'

<sup>39</sup> *rescorre* 'récupérer, sauver'

- S'est enfermez en sa meson.  
A l'ostel li vilains retourne  
132 Et lors sa fame aresone :  
" Diva ! fet il, et quar me dis  
Comment tu perdis les pertris ? "  
Cele li dist : " Se Dieus m'aït,  
136 Tantost que li prestres me vit,  
Se me pria, se tant l'amaisse,  
Que je les pertris li moustraisse,  
Quar molt volentiers les verroit,  
140 Et je le menai la tout droit  
Ou je les avoie couvertes.  
Il ot tantost les mains ouvertes  
Si les prist et si s'en fuï ;  
144 Mes je gueres ne le sivi,  
Ainz le vous fis molt tost savoir. "  
Cil respont : " Bien pués dire voir,  
Or le lessons a itant estre.<sup>41</sup> "  
148 Ainsi fu engingniez le prestre  
Et Gombaus qui les pertris prist.  
Par essample cis fabliaus dist :  
Fame est fete por decevor,  
152 Mençonge fet devenir voir  
Et voir fet devenir mençonge.  
Cil n'i vout metre plus d'alonge  
Qui fist cest fablel et ces dis<sup>42</sup> ;  
156 Ci faut li fabliaus des pertris.

*Explicit li fabliaus des pertris.*

---

<sup>40</sup> *randon* 'élan'

<sup>41</sup> 'Pour le moment laissons-le où il est.'

<sup>42</sup> *ces dis* 'ces paroles'

DE LA DAME QUI FIST TROIS TOURS ENTOUR  
LE MOUSTIER

- Qui fame voudroit decevoir  
Je li faz bien apercevoir  
Qu'avant decevroit l'anemi,  
4 Le deable, a champ arami<sup>43</sup>.  
Cil qui fame veut justicier  
Chascun jor la puet combrisier<sup>44</sup>  
Et l'endemain rest toute saine  
8 Por resouffrir autretel paine.  
Més quant fame a fol debonere  
Et ele a riens de lui afere,  
Ele li dist tant de bellues<sup>45</sup>,  
12 De truffes et de fanfelues<sup>46</sup>  
Qu'ele li fet a force entendre  
Que le ciel sera demain cendre :  
Issi gaaigne la querele.  
16 Jel di por une damoisele  
Qui ert fame a un escuier,  
Ne sai chartain ou berruier<sup>47</sup>.  
La damoisele, c'est la voire,  
20 Estoit amie a un provoire<sup>48</sup> ;  
Moult l'amoit cil et cele lui,  
Et si ne lessast por nului

---

<sup>43</sup> *a champ arami* 'en combat singulier'

<sup>44</sup> *combrisier* 'rouer de coups'

<sup>45</sup> *bellue* 'boniments'

<sup>46</sup> *fanfelue* 'bagatelles, futilité' ; le mot est devenu au 16<sup>e</sup> s. *fanfreluche*

<sup>47</sup> *chartain ou berruier* 'de Chartres ou du Berry'

<sup>48</sup> *provoire* 'prêtre'

- Qu'ele ne feïst son voloir,  
 24 Cui qu'en deüst le cuer doloir.  
 Un jor, au partir de l'eglise,  
 Ot li prestres fet son servise ;  
 Ses vestemenz lest a ploier  
 28 Et si vint la dame proier  
 Que le soir en un boschet viengne :  
 Parler li veut d'une besoingne  
 Ou je cuit que pou conquerroie  
 32 Se la besoingne vous nommoie.  
 La dame respondi au prestre :  
 " Sire, vez me ci toute preste,  
 C'or est il et poins et seson :  
 36 Ausi n'est pas cil en meson. "   
 Or avoit en cele aventure  
 Sanz plus itant de mespresure<sup>49</sup>  
 Que les mesons n'estoient pas  
 40 L'une lez l'autre a quatre pas,  
 Ainz i avoit, dont moult lor poise<sup>50</sup>,  
 Le tiers d'une liue franchoise.  
 Chascune ert en un espinois<sup>51</sup>,  
 44 Com ces mesons de Gastinois ;  
 Més li boschés que je vous nomme  
 Estoit a cel vaillant preudomme<sup>52</sup>  
 Qu'a saint Ernoul<sup>53</sup> doit la chandoile<sup>54</sup>.

---

<sup>49</sup> vs. 37-38. : 'Il me faut préciser dans cette histoire, pour ne pas m'exposer à la critique'

<sup>50</sup> *dont moult lor poise* 'au grand déplaisir des amants'

<sup>51</sup> *épinos* 'haie d'épines'

<sup>52</sup> *preudomme* : mot très fréquent mais difficile à cerner. Selon le contexte peut être un simple intensif, peut désigner un homme courageux, ou la qualité courtoise de la sagesse ou bien il peut être un référent de vasselage.

<sup>53</sup> *saint Ernoul* (Arnoul, Arnolphe) : patron des maris trompés.

- 48 Le soir, qu'il ot ja mainte estoile  
Parant el ciel, si com moi samble,  
Li prestres de sa meson s'amble  
Et s'en vint el boschet seoir
- 52 Por ce c'on nel puisse veoir.  
Més a la dame mesavint,  
Que sire Ernous ses mariz vint,  
Toz moilliez et toz engelez,
- 56 Ne sai dont ou il ert alez :  
Por ce remanoir la covint.  
De son provoire li sovint,  
Si se haste d'appareillier ;
- 60 Ne le vout pas faire veillier,  
Por ce n'i ot cinq més ne quatre.  
Aprés mengier, petit esbatre  
Le lessa, bien le vous puis dire.
- 64 Sovent li a dit : " Biaux douz sire,  
Alez gesir, si ferez bien ;  
Veillier grieve sor toute rien  
A homme quant il est lassez :
- 68 Vous avez chevauchié assez. "  
L'aler gesir tant li reprouche,  
Par pou le morsel en la bouche  
Ne fet celui aler gesir,
- 72 Tant a d'eschaper grant desir.  
Li bons escuiers i ala  
Qui sa damoisele apela,  
Por ce que moult la prise et aime.
- 76 " Sire, fet ele, il me faut traime  
A une toile que je fais,  
Et si m'en faut encor grant fais,

---

<sup>54</sup> *chandoile* : le cierge que l'on offre sur l'autel d'un saint patron

- Dont je ne me soi garde prendre,  
 80 Et je n'en truis nes point a vendre,  
 Par Dieu, si ne sai que j'en face.  
 – Au deable soit tel filace,  
 Fet li vallés, comme la vostre !  
 84 Foi que je doi saint Pol l'apostre,  
 Je voudroie qu'el fust en Saine ! ”  
 Atant se couche, si se saine<sup>55</sup>,  
 Et cele se part de la chambre.  
 88 Petit sejournerent si membre<sup>56</sup>  
 Tant qu'el vint la ou cil l'atent.  
 Li uns les braz a l'autre tent :  
 Iluec furent a grant deduit  
 92 Tant qu'il fu pres de mienuit.  
 Du premier somme cil s'esveille,  
 Més moult li vient a grant merveille  
 Quant il ne sent lez lui sa fame.  
 96 “ Chamberiere, ou est vostre dame ?  
 – Ele est la fors en cele vile,  
 Chiés sa commere, ou ele file. ”  
 Quant cil oï que la fors iere,  
 100 Voirs est qu'il fist moult laide chiere.  
 Son sorcot<sup>57</sup> vest si se leva,  
 Sa damoisele querre va ;  
 Chiés sa commere la demande :  
 104 Ne trueve qui reson l'en rande,  
 Qu'ele n'i avoit esté mie ;  
 Ez vous celui en frenesie.

---

<sup>55</sup> *se sainer* ‘faire le signe de la croix’

<sup>56</sup> ‘Ses jambes ne prirent pas beaucoup de repos.’

<sup>57</sup> *surcot/sorcot* : une tunique avec ou sans manche, portée sur la cotte, munie à l'encolure d'une fente ornée qui facilitait le passage de la tête.

- Par delez cels qu'el boschet furent  
108 Ala et vint ; cil ne se murent.  
Et quant il fu outre passez :  
“ Sire, fet ele, or est assez,  
Or covient il que je m'en aille :  
112 Vous orrez ja noise et bataille. ”  
Fet li prestres : “ Ice me tue  
Que vous serez ja trop batue.  
– Onques de moi ne vous soviengne,  
116 Dant<sup>58</sup> prestres, de vous vous coviengne ”,  
Dist la damoisele en riant.  
Que vous iroie controuvent ?  
Chascuns s'en vint a son repere.  
120 Cil qui se jut ne se pot tere :  
“ Dame orde, viex pute provee,  
Vous soiez or la mal trovee,  
Dist li escuiers. Dont venez ?  
124 Bien pert que por fol me tenez. ”  
Cele se tut et cil s'esfroie :  
“ Voiz, por le sanc et por le foie,  
Por la froissure et por la teste,  
128 Ele vient d'avoec nostre prestre ! ”  
Issi dit voir et si nel sot.  
Cele se tut si ne dist mot.  
Quant cil ot qu'el ne se desfent,  
132 Par un petit d'iror ne fent<sup>59</sup>,  
Qu'il cuide bien en aventure  
Avoir dit la verité pure.  
Mautalenz l'argüe et atise ;

---

<sup>58</sup> *dan(t)/dam/don* < lat. *damnu(m)* ‘seigneur’ ; au 11<sup>e</sup> s. : 1<sup>o</sup> titre et rang de noblesse, 2<sup>o</sup> titre honorifique devant le nom d'une personne, appellation.

<sup>59</sup> ‘peu s'en fallut qu'il n'éclatât de colère’

- 136 Sa fame a par les treces prise,  
Por le trenchier son coutel tret.  
“ Sire, fet el, por Dieu atret<sup>60</sup>,  
Or covient il que je vous die ;
- 140 Or orrez ja trop grant voidie<sup>61</sup> :  
J’amaisse miex estre en la fosse.  
Voirs est que je sui de vous grosse,  
Si m’enseigna l’en a aller
- 144 Entor le moustier sanz parler  
Trois tors, dire trois patrenostres  
En l’onor Dieu et ses apostres ;  
Une fosse au talon feïsse
- 148 Et par trois jors i revenisse :  
S’au tiers jor ouvert le trovoie,  
Et s’il estoit clos, c’estoit fille.
- 152 Or ne revaut tout une bille,  
Dist la dame, quanques j’ai fet ;  
Més, par saint Jaque, il ert refet,  
Se vous tuer m’en deviiez. ”
- 156 Atant s’est cil desavoiez  
De la voie ou avoiez iere,  
Si parla en autre maniere :  
“ Dame, dist il, je que savoie
- 160 Du voiage ne de la voie ?  
Se je seïsse ceste chose  
Dont je a tort vous blasme et chose,  
Je sui cil qui mot n’en deïsse
- 164 Se je anuit de cest soir isse. ”  
Atant se turent, si font pés  
Que cil n’en doit parler jamés.

---

<sup>60</sup> *por Dieu atret* ‘pour l’amour de Dieu’

<sup>61</sup> *voidie* ‘perfidie’

De chose que sa fame face,  
168 N'en orra noise ne manace.  
Rustebuef dist en cest fabel :  
Quant fame a fol, s'a son avel.

*Explicit de la demoisele qui fist  
les trois tors entor le moustier.*



---

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	3
KRISZTINA MARÁDI : Les débuts de la formation d'une langue spécialisée.....	5
SZILVIA SIPOS : Narration, argumentation et anaphore conceptuelle .....	29
ISTVÁN TOLNAY: Remarques sur l'étude contrastive des préverbes français et hongrois .....	45
BEÁTA VARGA: Tout ce que deux fabliaux médiévaux peuvent nous raconter .....	63
ANNEXE .....	91



Titres parus

Series Litteraria (sous la direction de T. Gorilovics)

- ◆ T. Gorilovics, *Recherches sur les origines et les sources de la pensée de Roger Martin du Gard*, 1962.
- ◆ P. Lakits, *La Châtelaine de Vergi et l'évolution de la nouvelle courtoise*, 1966.
- ◆ T. Kardos, *Studi e ricerche umanistiche italo-ungheresi*, 1967.
- ◆ P. Egri, *Survie et réinterprétation de la forme proustienne : Proust – Déry – Semprun*, 1969.
- ◆ A. Szabó, *L'accueil critique de Paul Valéry en Hongrie*, 1978.
- ◆ T. Gorilovics, *La légende de Victor Hugo de Paul Lafargue*, 1979.
- ◆ K. Halász, *Structures narratives chez Chrétien de Troyes*, 1980.
- ◆ F. Skutta, *Aspects de la narration dans les romans de Marguerite Duras*, 1981.
- ◆ *Roger Martin du Gard*, 1983.
- ◆ *Jean-Richard Bloch*, 1984.
- ◆ *Analyses de romans*, 1985.
- ◆ *Figures et images de la condition humaine dans la littérature française du dix-neuvième siècle*, 1986.
- ◆ G. Tegyei, *Analyse structurale du récit chez Colette*, 1988.
- ◆ T. Gorilovics, *Correspondance (1921-1939) de Jean-Richard Bloch et André Monglond*, 1989.
- ◆ L. Szakács, *Le sens de l'espace dans La Fortune des Rougon d'Émile Zola*, 1990.
- ◆ A. Szabó, *Le personnage sandien. Constantes et variations*, 1991.
- ◆ K. Halász, *Images d'auteur dans le roman médiéval (XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles)*, 1992.
- ◆ *Retrouver Jean-Richard Bloch*, 1994.
- ◆ G. Tegyei, *L'inscription du personnage dans les romans de Rachilde et de Marguerite Audoux*, 1995.

- ♦ Jean-Richard Bloch, *Lettres du régiment (1902-1903)*. Éd. établie et annotée par T. Gorilovics, 1997.
- ♦ *Lectures de Zola*, 1999. ISBN 963 472 454 X – 127 p.
- ♦ *Études de littérature médiévale. Recherches actuelles en Hongrie*. Textes réunis par K. Halász, 2000. ISBN 963 472 506 6 – 178 p.

### Bibliothèque Française

- ♦ *Le chantier de George Sand – George Sand et l'étranger*. Actes du X<sup>e</sup> Colloque International George Sand, 1993.
- ♦ *Préfaces de George Sand*. Éd. établie et annotée par A. Szabó, 1997.
- ♦ L. Spaas, *Le cinéma nous parle. Stratégies narratives du film*, 2000. ISBN 963 472 507 4 – 110 p.

### Series Linguistica (sous la direction de S. Kiss)

- ♦ L. Gáldi, *Esquisse d'une histoire de la versification roumaine*, 1964.
- ♦ S. Kiss, *Les transformations de la structure syllabique en latin tardif*, 1972.
- ♦ *Études contrastives sur le français et le hongrois*, 1974.
- ♦ S. Kiss, *Tendances évolutives de la syntaxe verbale en latin tardif*, 1982.
- ♦ S. Kiss – F. Skutta, *Analyse grammaticale – analyse narrative*, 1987.
- ♦ *La linguistique textuelle dans les études françaises*. Actes du colloque LITEF (Debrecen, 12-13 novembre 1999) publiés par I. Csűry, 2001. ISBN 963 472 583 X – 187 p.
- ♦ I. Csűry, *Le champ lexical de mais*, 2001. ISBN 963 472 584 8 – 341 p.

### Bibliothèque de l'Étudiant

- ♦ M. Marosvári, *Conditions et limites de la traduction littéraire : le cas de L'Assommoir d'Émile Zola*, 1990. ISBN 963 471 710 1 – 56 p.
- ♦ *Analyses de textes*, 2002. ISBN 963 472 661 X – 119 p.



Adresse :

Debreceni Egyetem Bölcsészettudományi Kar  
 Francia Nyelv és Irodalom Tanszék  
 H – 4010 DEBRECEN, Egyetem tér 1. Pf. 33.  
 Tél et fax: +36 52 512 926  
 Internet: [www.unideb.hu/~francia](http://www.unideb.hu/~francia)



198

1200





P 80